

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	02	TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	13
ECONOMIE	07	RURAL	01	GOVERNANCE PUBLIQUE	04

N° 2409

12 Octobre 2021

12 October 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [038/DA/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 038/DA/DG/CM-SCDP/2021

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

2

Reference [00008/ARMP/CCP-BTP/21 du 05 Octobre 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A CANDIDATURE N° 00008/ARMP/CCP-BTP/21 DU 05 OCTOBRE 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-11-2021

3

Reference [036/C/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°036/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE NETTOYAGE/DÉGAZAGE INTÉRIEUR, D'INSPECTION/CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS (CND) DES FONDS ET CONTRÔLE GÉOMÉTRIQUE DES BACS SUPER N°15, 16 ET 17 DU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

4

Reference [037/DA/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°037/DA/DG/CM-SCDP/2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

5

Reference [ADDITIF N° 01](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR LE REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVEE NORMALE / SECOURS 15 KV DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ADDITIF N° 1

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

6

Reference [N° 003/AONO/ N°013/AONO/OBC/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 003/AONO/ N°013/AONO/OBC/CIPM/2021 DU 30/09/2021 LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN (OBC), AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS, RELATIF À LA FOURNITURE DE 10 VÉHICULES TOUT TERRAIN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021 À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN(OBC)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference	4/ADM/FR/2021 Lire
Titre/objet	RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/FR/CIPM/2021 DU 21/09/2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES AU FONDS ROUTIER EXERCICES 2021 « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	035/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 035/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE PAR MARQUAGE AU SOL DES DÉPÔTS SCDP DE BESSENGUE ET BONABÉRI À DOUALA ET DE NSAM À YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	036/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°036/DA/DG/CM-SCDP/2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	N° 666_/DP/JO5/CDPM Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 666_/DP/JO5/CDPM PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°10/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE MENDONG I-MVIAN PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

11

Reference	ADDITIF NO 1 Lire
Titre/objet	DOSSIER DE CONSULTATION N° 0001/DC/CNPBM/CIPM/2021 DU 17/09/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME ADDITIF NO 1 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

12

Reference	006/DI/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION D'INFRUCTUOSITE N° 006/DI/DG/CM-SCDP/2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

13

Reference	ADDITIF N°1 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°1 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DE LA CITE SIC DE GRAND MESSA-YAOUNDE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

14

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/R-CE/D-MI/C-BAF/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE DE BAFIA , DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

15

Reference	D13-566/C/MINSANTE/SG/CSPM-PC/EPM/2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-566/C/MINSANTE/SG/CSPM-PC/EPM/2020 DU 07/10/2021 PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-498 /AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 DU 24 AOUT 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE AU PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFWFINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFW
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

16

Reference	035/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 035/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE PAR MARQUAGE AU SOL DES DÉPÔTS SCDP DE BESSENGUE ET BONABÉRI À DOUALA ET DE NSAM À YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

17

Reference	038/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 038/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°015/DCE/DG/DTEC/SDPEST/CSST/CIPM-SCDP/2021 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DE QUINZE (15) COMPTEURS VOLUMÉTRIQUES POUR HYDROCARBURES LIQUIDES ET TROIS (03) COMPTEURS MASSIQUES POUR GPL AVEC CALCULATEURS ÉLECTRONIQUES POUR LES PCC, PDC ET PCW DANS LES DÉPÔTS SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ, BESSENGUE ET BONABÉRI À DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

18

Reference	033/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 033/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°032/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/08/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PIPELINE DE RÉCEPTION DES PRODUITS PÉTROLIERS (OLEODUC) ENTRE LE PORT AUTONOME DE DOUALA (DUC D'ALBE PÉTROLIER) ET LE DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

19	Reference	033/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 033/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°032/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/08/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PIPELINE DE RÉCEPTION DES PRODUITS PÉTROLIERS (OLEODUC) ENTRE LE PORT AUTONOME DE DOUALA (DUC D'ALBE PÉTROLIER) ET LE DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	034/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 034/DA/DG/CM-SCDP/2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	35/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 035/DA/DG/CM-SCDP/2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

22	Reference	N°_665_/DP/JO5/CDPM Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°_665_/DP/JO5/CDPM PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°09/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOURBESLA (1,00KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

23	Reference	037/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 037/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE À NIVEAU PAR DES LAMPES À LED DE L'ÉCLAIRAGE PANORAMIQUE, DE L'ÉCLAIRAGE DES POSTES D'ACTIVITÉS ET DE L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS DANS LES DÉPÔTS SCDP DE NGAOUNDÉRE ET GAROUA (LOTS 1 & 2).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

24	Reference	N°_28_/C/JO5/CDPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_28_/C/JO5/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE MENDONG I-MVIAN PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

25	Reference	N° 27 /C/JO5/CDPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 27 /C/JO5/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOURBESLA (1,00KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE EST ATTRIBUÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

26	Reference	363/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION NO 363/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 OF 06 OCT. 2021 TO CANCEL THE OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS NO. 15/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2021 OF 18/3/2021 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE EXECUTION OF MAINTENANCE/REINFORCEMENT WORKS ON THE NATIONAL ROAD NO.9: STRETCH: MBALMAYO (INTER RN2) - SANGMELIMA (115KM), IN THE CENTRE AND SOUTH REGIONS.FINANCING: MINTP PIB, MINEPAT PIB, FINANCIAL YEAR 2021 ET SEQ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

27	Reference	00007/ARMP/CCP-BTP/21 du 05 Octobre 2021 Lire
	Titre/objet	APPEL A CANDIDATURE N° 00007/ARMP/CCP-BTP/21 DU 05 OCTOBRE 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-11-2021

28	Reference	15/C/SG/CMSOK DU 12/10/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°15/C/SG/CMSOK DU 12/10/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM/CMSOK DU 10 SEPTEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

29	Reference	02/DC/Camair-Co/CIPM/2021 DU 12/10/2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 12/10/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-11-2021

30	Reference	N° 02/DC/SPE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/SPE/CIPM/2021 DU 13 OCTOBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER COUCHÉ À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). FINANCEMENT : BUDGET D'EXPLOITATION DE LA SOPECAMIMPUTATION : RUBRIQUE 60 - LIGNE 602-C (ACHAT PAPIER IMPRESSION)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-10-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference	003/ASMI/FODECC/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FODECC/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-10-2021

32

Reference	002/21/AMI/DPRO/SDCC Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00/21/AMI/DPRO/SDCC DU 07 QCT 201 POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS CHARGÉS DE L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027 DE LA SODECOTON ET DES MÉCANISMES DE SA MISE EN OEUVRE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	27-10-2021

33

Reference	02/AMI/APN/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/AMI/APN/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE MEDICALE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-11-2021

34

Reference	02/AMI/APN/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/AMI/APN/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE MEDICALE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-11-2021

35

Reference	ADDITIF NO 2 Lire
Titre/objet	DOSSIER DE CONSULTATION N° 0002/DC/CNPBM/CIPM/2021 DU 17/09/2021 POUR L'ACQUISITION DES LOGICIELS MODERNES DE TRADUCTION À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME ADDITIF NO 2 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

36

Reference	038/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 038/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°015/DCE/DG/DTEC/SDPEST/CSST/CIPM-SCDP/2021 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DE QUINZE (15) COMPTEURS VOLUMÉTRIQUES POUR HYDROCARBURES LIQUIDES ET TROIS (03) COMPTEURS MASSIQUES POUR GPL AVEC CALCULATEURS ÉLECTRONIQUES POUR LES PCC, PDC ET PCW DANS LES DÉPÔTS SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ, BESSENGUE ET BONABÉRI À DOUALA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference [001/2021/DDC/C-MAGA/SG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION NOM DU PROJET DE TRAVAUX ÉQUIPEMENT EN TABLE-BANCS, BUREAUX, ARMOIRES ET CHAISESÀ L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD LOCALISATION À L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD NUMÉRO DU PROJET N°001/2021/DDC/C-MAGA/SG/CIPM DU 04 OCTOBRE 2021 DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) SOIXANTE (60) JOURS FINANCEMENT PNDP III(FED)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 26-10-2021

38

Reference [034/C/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 034/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT FORMATION AU CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

39

Reference [00000048/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 12 OCTOBRE 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000048/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT MONOPHASE EN TRIPHASE 3X32MM2 DE L'AXE STATION CAMWATER-CARREFOUR NDELE-YEM NKILZOCK, ARRONDISSEMENT DE ZOETELE,DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2021 ET SUIVANTMAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 08-11-2021

40

Reference [1698/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1698/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 DU 06 OCT 2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2021 DU 18/03/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RENFORCEMENT DE LA ROUTE NATIONALE N°9 : TRONÇON : MBALMAYO (INTER RN2) - SANGMÉLIMA (115KM), DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD.FINANCEMENT : BIP MINTP, BIP MINEPAT, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

41

Reference [033 /DA/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 033 /DA/DG/CM-SCDP/2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference	00000049/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000049/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NKONGOA, L'ARRONDISSEMENT DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	08-11-2021

43

Reference	034/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 034/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT FORMATION AU CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

44

Reference	008/2021/AONO/C-MAGA/SG/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/2021/AONO/C-MAGA/SG/CIPM DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MAGA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	26-10-2021

45

Reference	118/C/ARMP/DG/21 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 118/C/ARMP/DG/21 DU 11 OCTOBRE 2021
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

46

Reference	2021/35/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N° 2021/35/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

47

Reference	036/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°036/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE NETTOYAGE/DÉGAZAGE INTÉRIEUR, D'INSPECTION/CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS (CND) DES FONDS ET CONTRÔLE GÉOMÉTRIQUE DES BACS SUPER N°15, 16 ET 17 DU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference	106/21/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°106 /21/AOLO/SDCC/CIPM, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOT D'EQUIPEMENTS, D'ALIMENTATION EN COTON GRAINE POUR LES USINES D'EGRENGEMENT DE NGONG ET DE KAELE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-11-2021

49

Reference	001/C/F/F38/SAEF/CPDM/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/F/F38/SAEF/CPDM/HP-TBEC/2021 DU 04/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUXMAITRE D'OUVRAGE : LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION DE BASEFINANCEMENT : BIP 2021
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

50

Reference	023/AOIO/TRADEX/CIPM/21 DU 11 OCTOBRE 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°023/AOIO/TRADEX/CIPM/21 DU 11 OCTOBRE 2021 RELATIF AU REMODELAGE DES STATIONS-SERVICE TRADEX
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-11-2021

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 038/DA/DG/CM-SCDP/2021[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°08/16 du 08 février 2019 fixant les prestations et ou achats à passer par la procédure des Marchés Adaptés ;
- Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier de Consultation des Entreprises n°015/DCE/DG/DTEC/SDPEST/CSST/CIPM-SCDP/2021 relatif à la fourniture et à l'installation de quinze (15) compteurs volumétriques pour hydrocarbures liquides et trois (03) compteurs massiques pour GPL avec calculateurs électroniques pour les PCC, PDC et PCW dans les dépôts SCDP de Nsam à Yaoundé, Bessengue et Bonabéri à Douala (lots 1 & 2) ;
- Considérant le rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres des entreprises invitées à soumissionner.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise et le Groupement ci-après sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la fourniture et à l'installation de quinze (15) compteurs volumétriques pour hydrocarbures liquides et trois (03) compteurs massiques pour GPL avec calculateurs électroniques pour les PCC, PDC et PCW dans les dépôts SCDP de Nsam à Yaoundé, Bessengue et Bonabéri à Douala (lots 1 & 2).

Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai et lieux d'exécution
1	Fourniture et installation de quinze (15) compteurs volumétriques pour HydroCarbures Liquides avec calculateurs aux PCC, PDC et PCW	SACIM AUTOMATION/PGS B.P: 15 085 Douala-CAMEROUN	1 127 243 843	Neuf (09) mois calendaires aux dépôts SCDP de Nsam à Yaoundé et de Bessengue à Douala

2	Fourniture et installation de trois (03) compteurs massiques pour GPL avec calculateurs aux PCC, PDC et PCW	Groupeement VAE CONTROLS Sarl/VAE CONTROLS S.R.O B.P: 7 088 Douala-CAMEROUN	380 915 684	Six (06) mois calendaires au Centre Emplisseur Gaz SCDP de Bonabéri
---	---	--	-------------	---

Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise SACIM AUTOMATION/PGS et le Mandataire du Groupeement VAE CONTROLS Sarl/VAE CONTROLS S.R.O sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marché y relatifs.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 00008/ARMP/CCP-BTP/21 DU 05 OCTOBRE 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, **le Premier Ministre, Chef du Gouvernement** a fixé, par Arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016, les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) lance un appel à candidature pour la catégorisation des Bureaux d'Etudes Techniques, des Cabinets relevant du sous-secteur « Travaux Publics ».

NB : Ne sont pas concernés par cette opération, les consultants individuels et les laboratoires géotechniques régis par des textes particuliers.

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les Bureaux d'Etudes Techniques et les Cabinets de droit camerounais aptes pour les missions d'études et contrôle des prestations du sous-secteur considéré dans l'une des cinq (5) catégories ci-après :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Prestations de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient plus de vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA
B	Prestations de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre onze (11) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
C	Prestations d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre six (06) et dix (10) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cinquante millions (50 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
D	Prestations de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre trois (03) et cinq (5) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cinquante millions (50 000 000) FCFA
E	Prestations de moindre envergure ou de faible complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient au plus deux (02) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets peuvent être qualifiés et classés dans une ou plusieurs catégories des

domaines d'activités ci-après :

a- Routes

b- Ouvrages d'art

NB : le candidat est tenu de produire un dossier pour chacun des domaines sollicités, accompagné de la quittance de versement des frais d'examen de son dossier de candidature.

3. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (CCP-BTP), à l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 699 97 71 21 / 696 11 53 98, E-mail : ccp-btp@armp.cm, (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics ou (iii) téléchargés sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** devront être déposés, contre récépissé, au Service Courrier de l'ARMP (à l'Attention du Secrétariat Technique de la CCP-BTP), téléphone : 222 201 803, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre **07 heures 30 minutes et 15 heures** au plus tard, _____ heure locale, avec la mention:

«**NOM DE LA STRUCTURE/ETABLISSEMENT/SOCIETE** _____»

APPEL A CANDIDATURE N° 008/AAC/ARMP/CCP-BTP/21 DU 05/10/2021 POUR LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS ».

NB : La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au 20 Novembre 2021. »

4. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

1. une demande timbrée sur papier en-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. une (01) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
7. le plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;
8. une copie certifiée conforme de l'extrait du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
9. le(s) certificat(s) de propriété au nom de la structure et abritant le siège assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail enregistré a date ou l'acte de cession de la propriété à la structure enregistré ;
10. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

? Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés à savoir :

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
- Copie du diplôme (ou équivalent) ;
- ? certifiée conforme par l'autorité administrative compétente ;
- l'Attestation d'inscription aux Ordres Socio-Professionnels.

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

? Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

? Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

? Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel;
- 2- Assurance responsabilité civile du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet.

? Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Travaux Publics ».

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;

Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;

Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;

Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;

Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;

Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

5. Critères d'évaluation

Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété au nom de la structure et abritant le siège assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de bail enregistré à date ou l'acte de cession de la propriété à la structure enregistré ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la plus petite catégorie du domaine d'intervention sollicité ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé dans la catégorie sollicitée ;
- chiffres d'affaires inférieur au minimum exigé dans la catégorie sollicitée ;

Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en trois (03) étapes :

- La situation Administrative ;
- la qualification ;
- la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la situation Administrative :

- de la vérification de la présence des pièces citées à l'Alinéa 3.1.

L'absence de l'une de ces pièces est un critère de rejet de la demande de candidature ;

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire souhaite fournir des prestations (se référer au minimum exigé dans la plus petite catégorie du domaine d'intervention sollicité) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables techniques seront prises en compte lors de son évaluation.

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative
- du chiffre d'affaires ;
- effectif du personnel minimum exigé dans la catégorie sollicitée ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du BTP, Téléphone : 699 97 71 21 / 696 11 53 98, E-mail : ccp-btp@armp.cm, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des résultats

Les Bureaux d'Études Techniques et Cabinets catégorisés seront informés des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les organes de publication habilités et sur les sites web de l'ARMP et de la Commission (www.armp.cm et categorisation.armp.cm).

YAOUNDE le 5 Octobre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°036/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE NETTOYAGE/DÉGAZAGE INTÉRIEUR, D'INSPECTION/CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS (CND) DES FONDS ET CONTRÔLE GÉOMÉTRIQUE DES BACS SUPER N°15, 16 ET 17 DU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Lot	Désignation	Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1	Travaux de nettoyage/dégazage intérieur des bacs super n°15, 16 et 17 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	NKING ENVIRONNEMENTAL B.P: 1 908 Douala-CAMEROUNE	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	22 586 546	Trente (30) jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.
2	Travaux d'inspection/CND des fonds et contrôle géométrique des bacs super n°15, 16 et 17 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	HYDRAC B.P: 12 806 Douala-CAMEROUNE	5 critères essentiels validés sur 5, soit 100%	27 964 125	Un (01) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Les Directeurs Généraux des entreprises NKING ENVIRONNEMENTAL et HYDRAC, sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°037/DA/DG/CM-SCDP/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
 - Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
 - Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
 - Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 - Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
 - Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
 - Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°037/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 du 14/09/2021 relatif aux travaux de mise à niveau par des lampes à LED de l'éclairage panoramique, de l'éclairage des postes d'activités et de l'éclairage des bâtiments dans les dépôts SCDP de Ngaoundéré et Garoua (lots 1 & 2) ;
 - Considérant la proposition d'attribution signée par Madame la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après sont retenues comme adjudicataires des marchés relatif aux travaux de mise à niveau par des lampes à LED de l'éclairage panoramique, de l'éclairage des postes d'activités et de l'éclairage des bâtiments dans les dépôts SCDP de Ngaoundéré et Garoua (lots 1 & 2).

Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1	Site de Ngaoundéré : Travaux de remise à niveau par les lampes LED de l'éclairage panoramique, de l'éclairage des postes d'activité et des bâtiments du dépôt SCDP de Ngaoundéré	DETA ENERGY Sarl B.P: 7 326 Douala-CAMEROUN	34 000 000	Trente (30) jours
2	Site de Garoua : Travaux de remise à niveau par les lampes LED de l'éclairage panoramique, des postes d'activité et des bâtiments administratifs du dépôt SCDP de Garoua	Home Business Office (HBO) B.P: 24 108 Douala-CAMEROUN	32 948 656	Quarante-quatre (44) jours

Article 2 : Les Directeurs Généraux des entreprises DETA ENERGY Sarl et Home Business Office (HBO) sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marché y relatifs.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR LE REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVEE NORMALE / SECOURS 15 KV DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ADDITIF N° 1

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres, initialement prévue le 13 octobre 2021, est reportée au 27 octobre 2021 à 14 heures. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 15 heures. La visité guidée à l'attention des soumissionnaires initialement prévue le 08 octobre 2021, est reportée au 22 octobre 2021. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 11 Octobre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

ADDITIF RECTIFICATIF N° 003/AONO/ N°013/AONO/OBC/CIPM/2021 DU 30/09/2021 LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN (OBC), AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS, RELATIF À LA FOURNITURE DE 10 VÉHICULES TOUT TERRAIN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021 À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN(OBC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel des prestations concernées, à l'issue des études préalables consolidées dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, est de 250 000 000 (Deux cent cinquante millions) de francs CFA T.T.C.
	Lire plutot Le coût prévisionnel des prestations concernées, à l'issue des études préalables consolidées dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, est de 285 000 000 (Deux cent quatre-vingt-cinq millions) de francs CFA T.T.C. Forecast The forecast of the concerned provisions, after prior funded analysis, is 285 000 000 (two hundred and eighty five million francs CFA) T.T.C inclusive of taxes in the Office du Baccalauréat du Cameroun 2021 financial year. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Octobre 2021

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/FR/CIPM/2021 DU 21/09/2021 POUR
L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES AU FONDS ROUTIER EXERCICES 2021 « EN PROCEDURE
D'URGENCE »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le cadre de l'Appel d'offres susmentionné, l'Administrateur du Fonds routier informe les différents soumissionnaires que certaines dispositions du Dossier d'appel d'offres sont modifiées ainsi qu'il suit :

Pièces n° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES/ RÈGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRE (RPAO)

1. Objet de l'Appel d'Offres / Subject of the invitation to tender

Au lieu de :

Le Fonds Routier lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture de deux (02) véhicules Pick-up de puissance administrative 9 CV.

The Road Fund hereby issues an Open National Invitation to Tender for the acquisition of 02 (two) pick-up vehicles with an administrative power of 9 HP, in emergency procedure.

Lire :

Le Fonds routier lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture de deux (02) véhicules Pick-up de puissance administrative 9 CV et de deux (02) motos tout-terrain.

The Road Fund hereby issues an Open National Invitation to Tenders under emergency procedure, for the acquisition of two (02) Pick-up vehicles of administrative power 9 HP and two (02) all-terrain motorbikes

2. Consistance de la prestation / Scope

Au lieu de :

Le présent Appel d'Offres consiste à fournir deux (02) véhicules pick-up de puissance administrative 9 CV au Fonds Routier.

This tender consists of supplying two (02) pick-up vehicles with an administrative power of 9 HP to the Road Fund.

Lire :

Le présent Appel d'Offres consiste à fournir deux (02) véhicules pick-up et deux 02 motos toute-terrain. Cette prestation sera en deux lots distincts :

Lot 1: deux (02) véhicules Pick-up de puissance administrative 9 CV.

Lot 2: deux (02) motos tout-terrain.

This tender consists of the supply of two (02) pick-up vehicles and two (02) off-road motorbikes. This service will be provided in two separate lots:

Lot 1: two (02) Pick-up vehicles with an administrative power of 9 HP.

Lot 2: two (02) all terrain motorbikes

5. Coût prévisionnel / Estimated cost

Au lieu de :

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à cinquante-six millions (56 000 000) TTC FCFA.

The cost of this operation, all taxes included, is estimated at CFAF fifty six million (56 000 000).

Lire :

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à un montant global TTC de soixante un million (61000 000) FCFA soit 56 000 000 TTC FCFA pour le lot 1 et 5 000 000 TTC FCFA pour le lot 2.

The estimated cost of this operation amounts to a total amount of sixty one million (61 000 000) CFA francs including VAT, i.e. 56,000,000 CFA francs VAT inclusive for lot 1 and 5 000,000 CFA francs VAT inclusive for lot 2.

8. Remise des offres / Submission of bids

Au lieu de :

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doivent être déposées au Fonds Routier, au plus tard le **vendredi 15 octobre 2021 à 10 heures** et devront porter la mention : « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/FR/CIPM/2021 DU 21 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES AU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

Bids shall be drafted in English or French, in seven (7) copies, comprising one (1) original and six (6) photocopies (labeled as seen below) and shall be submitted at the Road Fund offices, no later than **Friday 15th October 2021 at 10:00 AM.**

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No.009/ONIT/RF/ITB/2021 OF 21st SEPTEMBER 2021 FOR THE ACQUISITION OF TWO (02) VEHICLES FOR THE ROAD FUND (IN EMERGENCY PROCEDURE)

Lire :

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doivent être déposées au Fonds Routier, au plus tard le **Mardi 19 octobre 2021 à 10 heures** et devront porter la mention : « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/FR/CIPM/2021 DU 21 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES PICK UP ET DEUX (02) MOTOS TOUT-TERRAIN AU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

Bids shall be drafted in English or French, in seven (7) copies, comprising one (1) original and six (6) photocopies (labeled as seen below) and shall be submitted at the Road Fund offices, no later than **Teusday 19th October 2021 at 10:00 AM**, and must bear the mention: **"NATIONAL OPEN TENDER N° 005/AONO/FR/CIPM/2021 OF 21 SEPTEMBER 2021 FOR THE ACQUISITION OF TWO (02) PICK UP VEHICLES AND TWO (02) ALL TERRAIN MOTORBIKES FOR THE ROAD FUND (IN EMERGENCY PROCEDURE) TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION".**

9. Recevabilité des offres / Eligibility of tenderers

Au lieu de :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Un million deux cent mille **(1 200 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Each tenderer must accompany his administrative documents with a bid bond of **1 200 000 (One million two hundred**

thousand) CFAF, valid for 30 (thirty) days beyond the original date of validity of the offers.

Lire :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :
Lot 1 : un million deux cent mille (1 200 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lot 2 : cent mille (100 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Each bidder must attach to his administrative documents a bid bond in the amount of

Lot 1: one million two hundred thousand (1,200,000) FCFA valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the bids.

Lot 2: one hundred thousand (100,000) FCFA valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the bids.

10. Ouverture des plis / Bid Opening session

Au lieu de :

L'ouverture des offres aura lieu dans la salle de conférence du Fonds Routier sis au 13^{ième} étage – porte 13-06 de l'immeuble SNI, le vendredi 15 octobre 2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

The opening of tenders will take place in the conference room at the Road Fund offices located on the 13th floor, door 13-06 of the SNI building, on Friday 15th October 2021 at 11:00 AM, by the Internal Road Fund Procurement Commission. Only bidders or their duly mandated representatives may attend this session.

Lire :

L'ouverture des offres aura lieu dans la salle de conférence du Fonds Routier sis au 13^{ième} étage porte 13-06 de l'immeuble SNI, le Mardi 19 octobre 2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

The opening of bids will take place in the conference room of the Road Fund located on the 13th floor, door 13-06 of the SNI building, on Tuesday 19 October 2021 at 11:00 a.m. by the Internal Contracting Commission of the Road Fund. Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorised person of their choice.

11. Délai de livraison / Delivery timeframe

Au lieu de :

Le délai de livraison maximum estimé par le Maître d'Ouvrage est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification.

The estimated delivery time limit shall be forty five (45) days, which takes effect from the date of notification.

Lire :

Le délai de livraison maximum estimé par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours pour le lot1 et trente (30) jours pour le lot 2, à compter de la date de notification.

The maximum delivery time estimated by the Employer is thirty (30) days for Lot 1 and thirty (30) days for Lot 2, from the date of notification.

12. Principaux critères d'évaluation / Main evaluation criteria

Au lieu de :

N°	Désignation
	A- Critères éliminatoires
	- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ; - Absence d'un prix unitaire quantifié dans le détail estimatif; - Document falsifié : - Fausse déclaration ; - Note technique inférieure à 24/27 « oui » ; - Puissance administrative : 9 CV - Consommation en cycle mixte (l/100Km) : comprise entre 6,5 L et 8,5 L ; - Capacité du réservoir : minimum 80L - Vitesse maximale : 175 Km/H - Système d'anti-vol
	B- Critères essentiels
	- Caractéristiques techniques - Références des marchés similaires exécutés par le soumissionnaire - Service après-vente - Disponibilité des pièces de rechange - délai de livraison - Qualité du dossier

N°	Designation
	A- Elimination Criteria
	- Absence of a bid bond at the opening of tenders; -Non-compliance of an administrative document within 48 hours after the bid opening; -Absence of a quantified unit price in the offer; -Forged documents; -False declarations ; - Technical score lower than 24/27“Yes”; - Horsepower: 9 HP; - Combined cycle fuel consumption (l/100Km): between 6.5 L and 8.5 L; - Fuel tank capacity: Minimum 80 L; - Top Speed : 175 Km/h ; - Anti-theft system
N°	Designation
	B- Essential Criteria
	-Technical characteristics - References of similar contracts executed by the tenderer -After sales service -Availability of spare parts -Delivery time -Quality of the file

Lire :

N°	Désignation
	A- Critères éliminatoires
	- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ; - Absence d'un prix unitaire quantifié dans le détail estimatif; - Document falsifié : - Fausse déclaration ; - Notes technique inférieure à 24/27 « oui » pour le lot 1 et 24 - /27 « oui » pour le lot 2 ; - Puissance administrative différente de 9 CV pour le lot 1 - Consommation en cycle mixte (l/100Km):comprise entre 6,5 L et 8,5 L pour le lot 1; - Capacité du réservoir est minimum 80L pour le lot 1 ; - Vitesse maximale : 175 Km/H pour le lot 1 ; - Système d'anti-vol pour le lot 1
	B- Critères essentiels
	- Caractéristiques techniques - Références des marchés similaires exécutés par le soumissionnaire - Service après-vente - Disponibilité des pièces de rechange - délai de livraison - Qualité du dossier
N°	Désignation

A- Elimination Criteria

- Absence of a bid bond at the opening of tenders;
- Non-compliance of an administrative document within 48 hours after the bid opening;
- Absence of a quantified unit price in the offer;
- Forged documents;
- False declarations ;
- Technical scores below 24/27 'yes' for lot 1 and 24/27 "yes" for lot 2;
- Administrative power different from 9 HP for lot 1
- Consumption in mixed cycle (l/100Km): between 6,5 L and 8,5 L for lot 1;
- Tank capacity is minimum 80L for lot 1;
- Maximum speed: 175 Km/H for lot 1;
- Anti-theft system for lot 1

B- Essential Criteria

- Technical characteristics
- References of similar contracts executed by the tenderer
- After sales service
- Availability of spare parts
- Delivery time
- Quality of the file

YAOUNDE le 11 Octobre 2021

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN



SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 035/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE PAR MARQUAGE AU SOL DES DÉPÔTS SCDP DE BESSENGUE ET BONABÉRI À DOUALA ET DE NSAM À YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
ETIM-CAM B.P: 11 709 Yaoundé-CAMEROUN	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	61 756 683	Quatre-vingt-dix (90) jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise ETIM-CAM, B.P : 11 709 Yaoundé-CAMEROUN, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°036/DA/DG/CM-SCDP/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°036/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 du 14/09/2021 relatif aux travaux de nettoyage/dégazage intérieur, d'inspection/Contrôles Non Destructifs (CND) des fonds et contrôle géométrique des bacs super n°15, 16 et 17 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par Madame la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après sont retenues comme adjudicataires des marchés relatif aux travaux de nettoyage/dégazage intérieur, d'inspection/Contrôles Non Destructifs (CND) des fonds et contrôle géométrique des bacs super n°15, 16 et 17 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala.

Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1	Travaux de nettoyage/ dégazage intérieur des bacs super n°15, 16 et 17 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	NKING ENVIRONNEMENTAL B.P: 1 908 Douala-CAMEROUN	22 586 546	Trente (30) jours
2	Travaux d'inspection/CND des fonds et contrôle géométrique des bacs super n°15, 16 et 17 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	HYDRAC B.P: 12 806 Douala-CAMEROUN	27 964 125	Un (01) mois

Article 2 : Les Directeurs Généraux des entreprises NKING ENVIRONNEMENTAL et HYDRAC sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marché y relatifs.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

DECISION PREFECTORALE N° 666 __/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°10/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE MENDONG I-MVIAN PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;

Vu le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché, objet de l'appel d'offre national ouvert N°10/AONO/JO5/CDPM/2021 du 09 septembre 2021 pour l'exécution en deux phases des travaux d'aménagement de la route communale MENDONG I-MVIAN par le traitement des points critiques dans la Commune de Mfou, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre est attribué à l'entreprise **CAMTRACO SARL**.

- **Montant phases I et II : 30 832 143 FCFA TTC ;**

- **Délai d'exécution phases I et II : six (06) mois.**

Article 2 : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-.

MFOU le 11 Octobre 2021

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**DOSSIER DE CONSULTATION N° 0001/DC/CNPBM/CIPM/2021 DU 17/09/2021 POUR L'ACQUISITION DU
MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU
BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME ADDITIF NO 1 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET
D'OUVERTURE DES OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) informe tous les soumissionnaires intéressés par la consultation ci-dessus repris en marge que la date de remise des offres, initialement prévue le **11 octobre 2021 à 11 heures** est reportée au **mardi 12 octobre 2021 à 13 heures**.

L'ouverture des plis initialement prévue le **11 octobre 2021 à 12 heures** est reporté au mardi **12 octobre 2021 à 14 heures**.

YAOUNDE le 12 Octobre 2021

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'INFRUCTUOSITE N° 006/DI/DG/CM-SCDP/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°035/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 du 14/09/2021 relatif aux travaux de mise en conformité des postes de transformation électrique (TGBT) de la SCDP ;
- Considérant la proposition d'infructuosité signée par Madame la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article1: l'Appel d'Offres National Ouvert n°035/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 du 14/09/2021 relatif aux travaux de mise en conformité des postes de transformation électrique (TGBT) de la SCDP est déclaré infructueux.

Article 2 : les entreprises intéressées sont informées qu'un nouvel Appel d'Offres sera relancé dans les meilleurs délais.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

ADDITIF N°1 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DE LA CITE SIC DE GRAND MESSA-YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. Elles devront être scellées, cachetées et déposées à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'Indépendance Hippodrome, face Immeuble T.BELLA à Yaoundé, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone :222 23 01 59, web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm au plus tard le 12 OCT 2021 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/SIC/CIPM/2021 DU 17 SEPT 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DE LA CITE SIC DE GRAND MESSA-YAOUNDE. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Les offres rédigées en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. Elles devront être scellées, cachetées et déposées à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'Indépendance Hippodrome, face Immeuble T.BELLA à Yaoundé, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone :222 23 01 59, web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm au plus tard le 12 OCT 2021 à 13 heures précises, heure locale...

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les critères d'évaluation sont constitués en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1-Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet (absence d'une pièce requise) ;
- Non-conformité d'une pièce après le délai de 48h ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;
- Absence du sous détail des prix unitaires essentiels ;
- Note technique inférieure à 40 oui sur 54 (Lots 1, 2, 3 et 4) ;
- Note technique inférieure à 36 oui sur 48 (Lot 5).

2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des sous critères ci-après :

- Présentation de l'offre	Oui/Non
- Références du soumissionnaire	Oui/Non
- Personnel d'encadrement technique	Oui/Non
- Moyens matériels et équipements	Oui/Non
- Méthodologie d'exécution	Oui/Non
- Capacité financière	Oui/Non.

Ne pourront faire l'objet d'une analyse financière que les offres ayant obtenu une note technique (NT) supérieure ou égale à 40 oui sur 54 (Lots 1, 2, 3 et 4) et 36 oui sur 48 (Lot 5).

1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés dans une simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume I),
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume II),
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume III),

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Lire plutot

Présentation de l'offre	Oui/Non
Références du soumissionnaire	Oui/Non
Personnel d'encadrement technique	Oui/Non
Moyens matériels et équipements	Oui/Non
Méthodologie d'exécution	Oui/Non
Capacité financière	Oui/Non
CCTP Paraphé et signé	Oui/Non
CCAP Paraphé et signé	Oui/Non

3 Durée Validité des Offres

Au lieu de ...

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Additif de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Visite du site des travaux et réunion préparatoire

Une visite du site formelle sera organisée par le Maître d'ouvrage le 06 Octobre 2021 à partir de 10 heures précises. Tous les soumissionnaires sont tenus de visiter le site des travaux. Toute information ou éclaircissement sur le site ou la nature des travaux peut être obtenue auprès de la Direction des Programmes et Projets et la Cellule des marchés de la Société Immobilière du Cameroun, sise à la Direction Générale, 510 Avenue de l'Indépendance Hippodrome, face Immeuble T.BELLA à Yaoundé, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone :222 23 01 59, web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm.

Tout soumissionnaire devra joindre à son offre une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il a pris connaissance de la consistance des travaux accompagnée d'un rapport commenté de la visite.

Lire plutot

Délai de validité des offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite fixée pour la remise des Offres.

4 Autres

Au lieu de ...

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

RPAO 13.6	Les Offres devront être déposées au plus tard le 12 OCT 2021 à 14 heures précises heure locale.
CCAP Article 47	Dans tous les cas, il appartient au Maître d'Ouvrage ou son représentant d'apprécier le cas de force majeure et les preuves fournies par l'Entrepreneur.

4 Autres

Lire plutôt

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Les Offres devront être déposées au plus tard le **12 OCT 2021** à **13** heures, heure locale.

Dans tous les cas, il appartient au maître d'œuvre d'apprécier le cas de force majeure et les preuves fournies par l'Entrepreneur.

YAOUNDE le 8 Octobre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE BAFIA

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/R-CE/D-MI/C-BAF/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE DE BAFIA , DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 1. Critères d'évaluation Elle se fera en trois étapes : - Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire - Vérification des offres techniques - Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes A - Critères éliminatoires Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ; Absence de la caution de soumission ; Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ; Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ; Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ; Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ; Présence sur la liste des entreprises suspendues par le MINMA B- Critères essentiels

N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
1.	Présentation des offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Photos du site
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée par le maitre d'ouvrage ou le chef service du marché

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

G/- Présentation générale de l'offre

N.B:

1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant ;

2/- L'Attestation de visite de site doit revêtir la signature de l'Ingénieur du Marché;

3/- Le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

A - Critères éliminatoires

- 1-Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
- 2-Absence de la caution de soumission ;
- 3-Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- 4-Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 5-Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
- 6-Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;
- 7-Présence du nom prestataire sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP

B- Critères essentiels

N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
1.	Présentation générale de l'offre
2.	Références antérieures de l'entreprise
3.	Organisation et Méthodologie d'exécution des travaux
4.	Rapport de visite du site avec Photos
5.	présentation du personnel technique clé ou d'encadrement du chantier
6.	Disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels du chantier
7.	Planning d'exécution des travaux et respect du délai
8.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
9.	Attestation de visite du site signée par le maitre d'ouvrage ou le chef service du marché
11.	Capacité financière de l'entreprise

2 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE...

BAFIA le 11 Octobre 2021

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N° D13-566/C/MINSANTE/SG/CSPM-PC/EPM/2020 DU 07/10/2021 PORTANT REPORT
D'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-498
/AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 DU 24 AOUT 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE AU
PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFWFINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT
MINSANTE/AFD/KFW**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

L'ouverture des plis de l'Appel d'Offres National Ouvert n°D13-498 /AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 du 24 août 2021 pour la fourniture d'un véhicule au PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KfW, initialement prévue le **7 octobre 2021** est reportée au **11 octobre 2021 aux mêmes lieu, date et heure.**

YAOUNDE le 7 Octobre 2021

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 035/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE PAR MARQUAGE AU SOL DES DÉPÔTS SCDP DE BESSENGUE ET BONABÉRI À DOUALA ET DE NSAM À YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
ETIM-CAM B.P: 11 709 Yaoundé-CAMEROUN	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	61 756 683	Quatre-vingt-dix (90) jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise ETIM-CAM, B.P : 11 709 Yaoundé-CAMEROUN, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 038/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°015/DCE/DG/DTEC/SDPEST/CSST/CIPM-SCDP/2021 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DE QUINZE (15) COMPTEURS VOLUMÉTRIQUES POUR HYDROCARBURES LIQUIDES ET TROIS (03) COMPTEURS MASSIQUES POUR GPL AVEC CALCULATEURS ÉLECTRONIQUES POUR LES PCC, PDC ET PCW DANS LES DÉPÔTS SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ, BESENGUE ET BONABÉRI À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres des entreprises invitées à soumissionner à la consultation susvisée, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai et lieux d'exécution	Observations
1	Fourniture et installation de quinze (15) compteurs volumétriques pour HydroCarbures Liquides avec calculateurs aux PCC, PDC et PCW	SACIM AUTOMATION/PGS B.P: 15 085 Douala-CAMEROUN	1 127 243 843	Neuf (09) mois calendaires aux dépôts SCDP de Nsam à Yaoundé et de Bessengue à Douala	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante
2	Fourniture et installation de trois (03) compteurs massiques pour GPL avec calculateurs aux PCC, PDC et PCW	Groupement VAE CONTROLS SarI/VAE CONTROLS S.R.O B.P: 7 088 Douala-CAMEROUN	380 915 684	Six (06) mois calendaires au Centre Emplisseur du dépôt SCDP de Bonabéri	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante

Le Directeur Général de l'entreprise SACIM ATOMATION/PGS et le Mandataire du Groupement VAE CONTROLS SarI/VAE CONTROLS S.R.O, sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 033/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°032/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/08/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PIPELINE DE RÉCEPTION DES PRODUITS PÉTROLIERS (OLEODUC) ENTRE LE PORT AUTONOME DE DOUALA (DUC D'ALBE PÉTROLIER) ET LE DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
Groupement ATLANTIS & BNH GAS TANKS bnhgastanks@gmail.com	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	3 756 885 390	Quatorze (14) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Mandataire du Groupement ATLANTIS & BNH GAS TANKS, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 033/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°032/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/08/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PIPELINE DE RÉCEPTION DES PRODUITS PÉTROLIERS (OLEODUC) ENTRE LE PORT AUTONOME DE DOUALA (DUC D'ALBE PÉTROLIER) ET LE DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
Groupement ATLANTIS & BNH GAS TANKS bnhgastanks@gmail.com	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	3 756 885 390	Quatorze (14) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Mandataire du Groupement ATLANTIS & BNH GAS TANKS, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 034/DA/DG/CM-SCDP/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°033/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2021 du 14/09/2021 relatif aux travaux de construction du bâtiment formation au Centre de Formation à la Sécurité Industrielle de Douala (CFSID) ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par Madame la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de construction du bâtiment formation au Centre de Formation à la Sécurité Industrielle de Douala (CFSID).

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
IMEGAP CO LTD B.P: 7 585 Douala-CAMEROUN	121 974 500	Cinq (05) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 035/DA/DG/CM-SCDP/2021[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°034/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2021 du 14/09/2021 relatif aux travaux de signalisation horizontale par marquage au sol des dépôts SCDP de Bessengue et Bonabéri à Douala et de Nsam à Yaoundé ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par Madame la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de signalisation horizontale par marquage au sol des dépôts SCDP de Bessengue et Bonabéri à Douala et de Nsam à Yaoundé.

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
ETIM-CAM B.P: 11 709 Yaoundé-CAMEROUN	61 756 683	Quatre-vingt-dix (90) jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

*DOUALA le 11 Octobre 2021**Le DIRECTEUR GÉNÉRAL***MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

DECISION PREFECTORALE N° 665 /DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°09/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOURBESLA (1,00KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;

Vu le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché, objet de l'appel d'offre national ouvert N°09/AONO/JO5/CDPM/2021 du 09 septembre 2021 pour l'exécution en deux phases des travaux d'aménagement en enduit superficiel bicouche de la route carrefour MVOG NNOMO-CARREFOURBESLA (1,00km) dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre est attribué à l'entreprise est attribué à l'entreprise **Ets DELKFA**.

- **Montant phases I et II : 117 742 251 FCFA TTC ;**

- **Délai d'exécution phases I et II : six (06) mois.**

Article 2 : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-.

MFOU le 11 Octobre 2021

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 037/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE À NIVEAU PAR DES LAMPES À LED DE L'ÉCLAIRAGE PANORAMIQUE, DE L'ÉCLAIRAGE DES POSTES D'ACTIVITÉS ET DE L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS DANS LES DÉPÔTS SCDP DE NGAOUNDÉRE ET GAROUA (LOTS 1 & 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Lot	Désignation	Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1	Site de Ngaoundéré : Travaux de remise à niveau par les lampes LED de l'éclairage panoramique, de l'éclairage des postes d'activité et des bâtiments du dépôt SCDP de Ngaoundéré	DETA ENERGY Sarl B.P: 7 326 Douala-CAMEROUN	Cinq (05) critères essentiels validés sur cinq (05), soit 100%	34 000 000	Trente (30) jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.
2	Site de Garoua : Travaux de remise à niveau par les lampes LED de l'éclairage panoramique, des postes d'activité et des bâtiments administratifs du dépôt SCDP de Garoua	Home Business Office (HBO) B.P: 24 108 Douala-CAMEROUN	Quatre (04) critères essentiels validés sur cinq (05), soit 80%	32 948 656	Quarante-quatre (44) jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Les Directeurs Généraux des entreprises DETA ENERGY Sarl et Home Business Office (HBO), sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNIQUE N° 28__/C/JO5/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE MENDONG I-MVIAN PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N°_666_/DP/JO5/CDPM du _11/10/2021_ portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	phase	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
CAMTRACO SARL	I et II	28 327 893	30 832 143	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'Entreprise **CAMTRACO SARL**, pour un montant TTC de **30 832 143 FCFA** et un délai d'exécution de six (06) mois pour les deux phases.

Par conséquent, l'Entreprise **CAMTRACO** est invitée dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement des lettres-commandes.

MFOU le 11 Octobre 2021

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNIQUE N°_27_/C/JO5/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOURBESLA (1,00KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE EST ATTRIBUÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N°_665/DP/JO5/CDPM du 11/10/2021 portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	phase	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
Ets DELFKA	I et II	117 742 251	117 742 251	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'Entreprise **Ets DELKFA**, pour un montant TTC de **117 742 251 FCFA** et un délai de six (06) mois pour les deux phases.

Par conséquent, l'Entreprise **Ets DELKFA** est invitée dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement des lettres-commandes.

MFOU le 11 Octobre 2021

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION NO 363/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 OF 06 OCT. 2021 TO CANCEL THE OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS NO. 15/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2021 OF 18/3/2021 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE EXECUTION OF MAINTENANCE/REINFORCEMENT WORKS ON THE NATIONAL ROAD NO.9: STRETCH: MBALMAYO (INTER RN2) - SANGMELIMA (115KM), IN THE CENTRE AND SOUTH REGIONS.FINANCING: MINTP PIB, MINEPAT PIB, FINANCIAL YEAR 2021 ET SEQ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Minister of Public Works, Project Owner,
Mindful of the Constitution;
Mindful of Law No. 2020/018 of 17 December 2020 on the Financial Law of the Republic of Cameroon for the Financial Year 2021;
Mindful of Decree No. 2001/048 of 23 February 2001 to lay down the organisation and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency (PCRA);
Mindful of Decree No. 2008/376 of 12 November 2008 on the administrative organisation of the Republic of Cameroon;
Mindful of Decree No. 2012/075 of 08 March 2012 on the organisation of the Ministry of Public Contracts;
Mindful of Decree No. 2012/076 of 8 March 2012 to amend and supplement some provisions of Decree No. 2001/048 of 23 February 2001 to lay down the organisation and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;
Mindful of Decree No. 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code;
Mindful of Decree No. 2018/461 of 7 August 2018 on the organisation of the Ministry of Public Works;
Mindful of Decree No. 2019/002 of 4 January 2019 to reshuffle the Government;
Mindful of Order No. 00000241/A/MINMAP of 18 July 2018 to create Internal Commissions for the Award of Public Contracts in the Ministry of Public Works;
Mindful of Circular No. 00000242/C/MINFI of 30 December 2020 on instructions relating to the Execution of finance laws, the follow-up and control of the execution of the budget of the State and other Public Entities for the 2021 financial year;
Mindful of The National Open Call for Tenders No. 15/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2021 of 18/3/2021 in emergency procedure for the execution of maintenance/reinforcement works on the national road No.9: Stretch: Mbalmayo (Inter RN2) - Sangmélima (115km), in the Centre and South regions;
Mindful of Letter No. 004073/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR of 8 September 2021 from the Minister Delegate at the Presidency of the Republic in charge of Public Contracts Code, authorising the cancellation of the above-mentioned Call for Tenders;

HEREBY DECIDES AS FOLLOWS:

Article1: The Open National Call for Tenders No. 15/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2021 of 18/3/2021 in emergency procedure for the execution of maintenance/reinforcement works on the national road No.9: Stretch: Mbalmayo (Inter RN2) - Sangmélima (115km), in the Centre and South Regions, is hereby cancelled.

Article 2: This Decision, which constitutes a release of the provisional bond for all tenderers, shall be registered, published and communicated wherever need be.

YAOUNDE le 6 Octobre 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 00007/ARMP/CCP-BTP/21 DU 05 OCTOBRE 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS »

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, **le Premier Ministre, Chef du Gouvernement** a fixé, par Arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016, les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à candidature pour la catégorisation des entreprises de travaux relevant du sous-secteur « Travaux Publics ».

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais aptes à réaliser les prestations du sous-secteur considéré, dans l'une des cinq (5) catégories ci-après :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Travaux de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Grandes entreprises qui emploient plus de deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA
B	Travaux de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Entreprises qui emploient entre cent-un (101) et deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA et n'excède pas dix milliards (10 000 000 000) FCFA
C	Travaux d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Entreprises qui emploient entre vingt-une (21) et cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
D	Travaux de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui emploient entre six (06) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
E	Travaux de moindre envergure ou de faible complexité	Très Petites Entreprises (TPE) qui emploient au plus cinq (05) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les entreprises peuvent être qualifiées et classées dans une ou plusieurs catégories des domaines d'activités ci-après :

- a- Routes ;**
- b- Ouvrages d'art.**

NB : le candidat est tenu de produire un dossier pour chacun des domaines sollicités, accompagné de la quittance de

versement des frais d'examen de son dossier de candidature.

3. Participation et origine

n/a

4. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) 71 21 / 696 11 53 98, E-mail : ccp-btp@armp.cm, (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics ou (iii) tél. Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** à déposer au siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre 7 heures 30 minutes et 15 heures au

«NOM DE
APPEL A CANDIDATURE n° 007/AAC/ARMP/CCP-BTP/21 DU
NB : La date limite

5. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

1. une demande timbrée sur papier en-tête de l'entreprise adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la nature de l'activité ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. une (01) copie de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades extérieures) ;
7. le plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades extérieures) ;
8. une copie certifiée conforme de l'extrait du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
9. le(s) certificat(s) de propriété au nom de la structure et abritant le siège assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ;
10. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Cameroun.

Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

v Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles ;

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
- Copie du diplôme (ou équivalent) ;
- certifiée conforme par l'autorité administrative compétente ;
- l'Attestation d'inscription aux Ordres Socio-Professionnels.

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

v Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;

2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) ;

v Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation ;

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

v Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel ;
- 2- Assurance responsabilité civile de l'entreprise.

v Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations de l'entreprise dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant la grille d'évaluation ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive ;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conclues au Cameroun.

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;

Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;

Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;

Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;

Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;

Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

6. Critères d'évaluation

Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété au nom de la structure et abritant le siège assorti(s) de la quittance de reversement de
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la plus petite catégorie du domaine d'intervention solli
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé dans la catégorie sollicitée ;
- chiffres d'affaires inférieur au minimum exigé dans la catégorie sollicitée ;

Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en trois (03) étapes :

- La situation Administrative ;
- la qualification ;
- la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la situation Administrative :

- de la vérification de la présence des pièces citées à l'Alinéa 3.1.

L'absence de l'une de ces pièces est un critère de rejet de la demande de candidature ;

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire so
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation de l'entreprise signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le sièg

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsable

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative
- du chiffre d'affaires ;
- effectif du personnel minimum exigé dans la catégorise sollicitée ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables

8. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les o

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N°15/C/SG/CMSOK DU 12/10/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM/CMSOK DU 10 SEPTEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N°34./SG/CIPM/CMSOK/2021 du **12/10/2021**, **SOGIN SARL, BP : 0 Douala, Tel : 655 17 42 06 N° Contribuable M011812671384G, N° Registre de Commerce : RC/DLA/2018/B/57** a été retenue comme Adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offre suscité, au vu du résultat du procès verbale de la session du **11 Octobre 2021** de la Commission intercommunale de passation des marchés auprès de la Commune de Massok.

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
SOGIN SARL	Conforme	qualifié	Montant TTC : 25 335 105 FCFA	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Massok pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour **SOGIN SARL**.

MASSOCK le 12 Octobre 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 12/10/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de satisfaire les nombreuses demandes du personnel en fournitures de bureaux, le Directeur Général de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)**, envisage de procéder à l'acquisition **des fournitures de bureaux pour les besoins de la compagnie.**

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de Droit Camerounais exerçant dans le domaine des fournitures et prestations de services divers.

3. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à la Direction Générale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle , sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **25 000 FCFA (Vingt Cinq Mille Francs CFA)** de la banque BICEC compte N° **33598800001 89** au profit de « **compte spécial CAS- ARMP** ».

4. Remises des offres

Le détail estimatif et quantitatif de ces fournitures doit être chiffré et déposé au plus tard le **03/11/2021 à 10 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la **CAMAIR-CO** et portant la mention:

**Consultation N°02/DC/Camair-Co/CIPM/2021 du 12/10/2021
pour l'acquisition des fournitures de bureaux par la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co).**

5. Délai de Livraison

N/A

6. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs FCFA** et d'une durée de validité de **Cent Vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

7. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **03/11/2021 à 11 heures**, heure locale dans la salle de conférence du 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la **Cameroon Airlines Corporation (Fret Aéroport)**.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la Direction Générale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle ; Douala Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 01 ; Fax: 233 42 20 30 Email: tender.board@camair-co.net, au plus tard **Sept (07)** jours avant la date limite de dépôt des offres.

DOUALA le 12 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/SPE/CIPM/2021 DU 13 OCTOBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DU
PAPIER COUCHÉ À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
FINANCEMENT : BUDGET D'EXPLOITATION DE LA SOPECAM IMPUTATION : RUBRIQUE 60 - LIGNE 602-C
(ACHAT PAPIER IMPRESSION)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme d'action 2021, le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun envisage d'acquérir du papier couché pour l'exécution des commandes à l'imprimerie.

2. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel **toutes taxes comprises** est de :

EN FRANCS CFA	EN EUROS
trente-huit millions six cent soixante-dix-sept mille (38 677 000)	cinquante-huit mille neuf cent soixante-deux euros et soixante et onze centimes (58 962,71)

NB : 1 EURO = 655,957 F CFA.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation de papier pour l'industrie des arts graphiques.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction Générale de la SOPECAM, Service des Marchés, sise boulevard de l'OUA, BP 1218 Yaoundé Tél. (237) 22 30 41 47 - Fax (237) 22 30 43 62, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale « CAS – ARMP » de la somme non remboursable de **cinquante-six mille deux cents (56 200) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne à l'adresse www.armp.cm.

5. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation doivent être déposées au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé**, au plus tard le 28 octobre 2021 à **12h**, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la SOPECAM avec l'unique mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/SPE/CIPM/2021 DU 13 OCTOBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER COUCHE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). »
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Les offres devront être accompagnées de la soumission remplie, signée, datée et timbrée conformément au modèle fourni (pièce N°04).

Les soumissionnaires nationaux devront inclure la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 19,25% à leur Offre financière. Ils devront clairement préciser les éléments ci-après dans le sous détail des prix :

- Coût d'achat
- Frais de transport
- Frais de livraison

Les soumissionnaires étrangers devront clairement préciser les éléments ci-après dans leur sous détail des prix :

- Montant FOB
- Emportage et-mise en FOB
- Fret vers Yaoundé
- Assurance
- Total CAF.

6. Delai de Livraison

Le lieu de livraison est défini ainsi qu'il suit selon le cas :

- **Entrepôt du port de Douala/Kribi-Cameroun** pour les soumissionnaires étrangers
- **Siège de la SOPECAM, Yaoundé-Cameroun** pour les soumissionnaires nationaux.

Le délai maximal de livraison est de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent dossier, d'un montant de **sept cent soixante-treize mille cinq cent quarante (773 540) francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.**

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 28 octobre à 13h**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM)** sis au siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 8 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SHEY MABU PETER

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FODECC/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et café (FODECC) créé par la Loi n° 2004/025 du 30/12/2004 modifiant et complétant la Loi n°95/11 du 27 /07/ 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café, a été organisé par le Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006. Le FODECC est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la commercialisation du cacao et du café ainsi que du Ministre chargé de l'agriculture et sous la tutelle financière du Ministre chargé des finances.

Le FODECC conformément à son Décret organique assure le financement et le paiement des prestations relatives :
à l'appui et à la relance des filières cacao et café ;

au soutien à la recherche appliquée sur ces produits et à l'amélioration de leur qualité ;

à l'appui aux programmes de formation et d'information des opérateurs des filières cacao et café ;

à la promotion de la transformation et de la consommation locale du cacao et du café.

Dans l'optique de pourvoir son personnel d'une bonne couverture d'assurance de personnes, le FODECC lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de la pré-qualification des compagnies d'assurances pour la souscription triennale d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel.

2. Objet

L'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de la pré-qualification des compagnies d'assurances pour la souscription triennale d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent ASMI portent sur la souscription triennale d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel du FODECC, notamment :

La Santé

Les Frais funéraires

L'Assistance à l'évacuation

L'individuelle Accidents.

4. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées de même qu'un partenariat technique à l'étranger dans le domaine des prestations ci-dessus visées et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

Conformément à l'Arrêté n° 038-CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sera assurée à l'issue de l'Appel d'Offres Restreint par **ASCOMA Cameroun, BP 544 Douala – Téléphone 233 42 08 39 – Téléfax 233 42 61 75. Ce courtier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.**

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café. Exercices budgétaires 2021, 2022 et 2023 Imputation budgétaire : 114 00 30 67 00 47.

6. Remises des offres

Les Dossiers de Manifestation d'intérêts, paraphés rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le 22 octobre 2021 à 10h au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 dès publication du présent Avis, Avec la mention :

«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FODECC/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)»

7. Composition du dossier

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

Une première enveloppe dite « **enveloppe (A) : PIECES ADMINISTRATIVES** » contiendra les documents ci-après :

Une lettre de manifestation d'intérêt signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;

L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;

~~1. Une copie certifiée de la carte de contribuable ;~~

Une copie de l'attestation de non redevance ;

Un plan de localisation certifié sur l'honneur ;

Le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Un agrément du Ministère en charge des Finances ;

L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable ;

Une attestation de collaboration cosignée du Courtier du FODECC pour la Gestion des polices relevant de cet AMI.

NB : Toutes les pièces fiscales originales ou copies certifiées conformes, devront être datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours.

Une deuxième enveloppe dite « **enveloppe (B) : OFFRE TECHNIQUE** » contiendra les documents ci-après :

- La présentation de la structure ;

- Les références du candidat pour les trois (03) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé ;

- Attestation d'utilisation du Tiers Payant ASCOMA avec Carte Biométrique cosignée par ASCOMA ;

- La représentativité sur le territoire national ;

- Les modalités de déclaration et de remboursement des sinistres (procédure de déclaration et délais de remboursement) ;

- Une description détaillée des garanties couvertes ;

- La liste du réseau des prestataires (Hôpitaux, Cliniques, Pharmacies et Laboratoires) dans les dix (10) Régions du Cameroun ;

- Justificatif de versement des Fonds de Roulements à un courtier Gestionnaires datant de moins de 12 mois ;

- Traité de réassurances ;

- Facilités offertes telles que : Décès/IAD : « garantie sans sélection médicale »

- Autres facilités liées à la gestion des prestations à assurer.

8. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

a) ~~Dossier administratif incomplet pour absence d'une pièce exigée~~ La non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;

b) Note technique inférieure à 80% ;

c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

d) avoir un contrat d'assurance en cours au FODECC ;

e) ~~Un agrément du Ministère en charge des Finances ;~~ Absence de l'agrément du Ministère en charge des finances

e) ~~Système de tiers payant.~~ Ou celui de la CIMA ;

f) Absence d'un système de tiers payant

1.2. Critères essentiels :

a) Présentation générale de l'offre 05 points;

b) Références de la compagnie d'assurances pour des missions similaires 80 points;

c) Couverture 15 points ;

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission

compétente à tout moment pendant la procédure.

2. EVALUATION

N° D'ordre	Critères d'évaluation	Répartition	Points	
			Nombre	Sous total
1	Références de la compagnie	Expérience dans l'assurance maladie avec des entreprises de plus de 50 salariés pour les trois (03) dernières années (5 contrats et 4 pts par contrat)	20 pts	80 pts
		Justificatifs de Versements des Fonds de Roulements à un courtier Gestionnaire au cours des 12 derniers mois (4 points par justificatifs versement)	20pts	
		Expérience dans l'assurance Frais funéraires avec des entreprises de plus de 50 salariés (pour les trois (03) dernières années (5 contrats et 2 pts par contrat)	20pts	
		Expérience dans l'assurance Assistance et Evacuation sanitaire avec des entreprises de plus de 50 salariés pour les trois (03) dernières années (5 contrats et 2 pts par contrat)	20pts	
2	Couverture	Traités de réassurances ou convention d'assistance dans la branche similaire en cours de validité (2.5 pts par traités)	5 pts	15 pts
		Réseau de laboratoire et d'institutions médicales	5 pts	
		Représentativité sur le territoire national <u>0.5 pt par région</u>	4 pts 5 pts	
3	Présentation générale du Dossier	Insertion du sommaire	1 pt	5 pts
		Insertion des intercalaires <u>de couleur</u>	1 pt	
		Reliure	1 pt	
		Agencement de l'offre	1 pt	
		Lisibilité	1 pt	
TOTAL				100

Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de quatre vingt ~~(70)~~ (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de la pré qualification.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 ».

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 12 Octobre 2021

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00/21/AMI/DPRO/SDCC DU 07 QCT 201 POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS CHARGÉS DE L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027 DE LA SODECOTON ET DES MÉCANISMES DE SA MISE EN OEUVRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La culture cotonnière demeure le principal pilier économique des régions septentrionales du Cameroun, (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord). Elle fait vivre directement près de 200 000 familles d'agriculteurs représentant plus de 2 millions de personnes. Dans ce bassin de production, la culture est pratiquée dans environ 90% des exploitations agricoles et contribue à la monétarisation du milieu rural en assurant près de 60% des revenus nets agricoles. Sur le plan national, le coton compte pour 6% des exportations hors pétrole et 14,1% du PIB de la branche agriculture industrielle et d'exportation.

La filière cotonnière camerounaise est structurée autour de deux acteurs directs dont la synergie d'action permet d'apporter aux producteurs un conseil et une organisation de proximité prenant en compte l'ensemble du système de culture basé sur le coton ; la Société de développement du coton du Cameroun (SODECOTON) d'une part, et la Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun (CNPC-C) d'autre part.

Créée par Décret n°74-457 du 10 Mai 1974 modifié et complété par le Décret n°81-302 du 21 Juillet 1981 la Société de Développement du Coton du Cameroun (SODECOTON) est une société anonyme. Elle demeure l'unique entreprise du secteur et conserve ainsi le monopole sur l'encadrement de la production, l'achat et la transformation du coton-graine, ainsi que sur la commercialisation de la fibre de coton principalement à l'exportation.

- L'assistance technique aux cultivateurs et leur formation, la multiplication et la fourniture des semences sélectionnées, l'approvisionnement des cultivateurs en facteurs de production et la récupération de leur coût ;
- L'achat, le stockage, le transport du coton graine ainsi que son égrenage, le classement et la vente de la fibre à l'exportation et pour une part minime aux industries locales et, le cas échéant, la vente des graines;
- L'exploitation des huileries en vue de valoriser au mieux la graine de coton à travers la vente des produits finis et des sous-produits, essentiellement huile et tourteaux qui sont principalement consommés localement.

La SODECOTON est le premier employeur au Nord-Cameroun avec environ 1 900 salariés permanents et 3 000 saisonniers contractualisés chaque année. Ses activités se déclinent en quatre principales branches ; les activités de production agricole, les activités industrielles, les activités commerciales et des missions de service public.

Les activités de production agricole consistent à développer et accompagner techniquement la production cotonnière et des cultures vivrières (maïs, sorgho, soja et arachide) entrant en rotation avec le coton. La SODECOTON

Les activités industrielles consistent en la transformation du coton graine acheté aux producteurs en deux étapes distinctes. D'abord l'égrenage de la production collectée en vue de séparer la fibre de la graine, ensuite, la trituration des graines obtenues pour produire de l'huile de table raffinée et du tourteau destiné à l'alimentation du bétail. La société dispose à cet effet d'un tissu industriel composé de neuf usines d'égrenage d'une capacité annuelle de 300 000 tonnes réparties sur toute la zone de production, et de deux huileries pouvant triturer annuellement 120 000 tonnes de graine, basées à Garoua et Maroua. Pour le transport du coton-graine et de la fibre, elle dispose d'un parc de plus de 150 camions et tracteurs routiers.

À travers ses activités commerciales, la SODECOTON valorise la fibre de coton et fournit le marché local en huile de

table raffinée et en tourteaux. La fibre de coton classée en différentes grades est destinée essentiellement à l'exportation. En 2014, sur une production de 100 500 tonnes de fibre, seules 1440 tonnes (1,43%) ont été cédées localement à la Cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM).

Par ailleurs, la SODECOTON assume toujours sur fonds propres les fonctions de service public qui lui avaient été confiées par l'État du temps des financements des projets de développement rural (Projets Nord-Est Bénoué, Sud-Est Bénoué, Centre Nord, DPGT, etc.). Ces fonctions permettent à l'entreprise de poursuivre le dévelop

- La recherche agronomique sur la culture cotonnière ;
- L'appui à la professionnalisation des producteurs de coton ;
- L'appui à l'élevage des exploitations cotonnières ;
- L'entretien des pistes rurales.

La Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun (CNPC-C), créée en 2010, est une association à but non lucratif légalement reconnue. Selon son statut, elle a pour mission principale « d'aider à mieux produire et à mieux vendre le coton pour le bien être des cotonculteurs ». Ses objectifs sont les suivants :

- Représenter et défendre les Intérêts des producteurs de coton au niveau national et international ;
- Assurer l'approvisionnement des producteurs de coton en intrants et matériels agricoles de qualité, à crédit sans intérêts et à des prix inférieurs aux prix du marché ;
- Assurer la professionnalisation des producteurs et de leurs groupements, par l'alphabetisation, la formation à la gestion et la formation en techniques agricoles ;
- Favoriser le développement des banques de céréales, ou le stockage des céréales ;
- Développer toutes autres activités pouvant améliorer les conditions de vie des producteurs.

Cette structuration de la filière permet d'assurer aux producteurs de coton un encadrement de proximité à travers :

- Un conseil permanent dans la production et la commercialisation des récoltes de" coton et des cultures vivrières ;

Un système de crédit intégré et sécurisé par la culture du coton, qui permet de travailler sur la productivité et la durée ;

Un dispositif d'approvisionnement et de distribution des intrants performant ;

Le renforcement régulierdes capacités des producteurs en matière d'organisation interne, de gestion et d'itinéraires techniques ;

Une implication croissante des producteurs dans les prises de décisions majeures qui engagent la filière.

Depuis 1974, la production de coton est passée de 40 000 tonnes de coton graine à 360 000 tonnes durant la campagne agricole 2020/2021, nouveau record de production, après ceux 2018/2019 (320 000 tonnes) et 2019/2020 (328 000 tonnes). Dans sa politique sectorielle de valorisation des potentialités agricoles et de lutte contre la pauvreté en milieu rural, le gouvernement du Cameroun a adopté en 2015 le document de

stratégie de développement durable de la filière cotonnière. Les orientations retenues dans ce cadre prévoient d'atteindre une production de 400 000 tonnes de coton graine dès 2020 et 600 000 tonnes a l'horizon 2025. Cette stratégie qui s'appuie sur les acquis de la filière vise à impulser l'amélioration des capacités de production et de rentabilité de chaque maillon de la chaîne, en renforçant l'existant et en favorisant l'installation des nouvelles unités industrielles.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations stratégiques ainsi définies, la SODECOTON s'est doté dès 2017 d'un plan de redressement quinquennal dont les mesures de relance, de structuration et de soutien préconisées permettront sans aucun doute de réaliser les objectifs intermédiaires de production de 400 000 tonnes de coton graine dès 2022, et de rétablir durablement l'équilibre des comptes de l'entreprise.

Au vu du rythme soutenu de croissance de la production du coton graine obtenu ces dernières années, l'objectif d'atteindre 600 000 tonnes à moyen termes s'avère réalisable en capitalisant et en améliorant davantage les acquis obtenus de l'exécution du plan de redressement 2017-2022. Toutefois, cette perspective suppose à la fois un ajustement approprié des capitaux productifs, une modernisation des structures de production et un relèvement significatif des capacités industrielles et commerciale devant garantir un équilibre financier et comptable durable de de la SODECOTON.

Sur la base des orientations stratégiques gouvernementales et des performances actuelles de la filière, la SODECOTON envisage de se doter d'un nouveau plan contribuant à la relance jusqu'à l'horizon 2035.

2. Objet

POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS CHARGÉS DE L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027 DE LA SODECOTON ET DES MÉCANISMES DE SA MISE EN OEUVRE

3. Consistance des prestations

Objectif global

L'objectif global est d'élaborer, à partir d'un diagnostic de la filière, des mécanismes devant permettre d'accélérer le rythme de la production de coton graine et les investissements nécessaires à sa transformation appropriée, garantissant un équilibre durable des comptes de la SODECOTON.

4.2. Objectifs spécifiques

-Faire le bilan et un diagnostic complet du plan de redressement de 2017/2018 jusqu'à la date de l'étude, y compris en intégrant une évaluation de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les performances économiques et techniques de 1 entreprise ;

- Proposer des mesures permettant de maîtriser l'accroissement et la durabilité de la production de coton-graine pour la porter au niveau le plus élevé possible. Un scénario (ou des scénarii) d'accroissement de cette production avec des niveaux de production maximale à atteindre qui sont à définir/ à proposer, aux horizons 2024 et 2027 ;

- Élaborer un plan de réhabilitation et d'optimisation des différentes fonctions transport, égrenage, et huilerie pour assurer un approvisionnement continu de l'outil industriel ;

- Élaborer un dispositif efficient de gestion des ressources humaines ;

-Définir une stratégie efficace de commercialisation des différents produits,

-Définir les règles et procédures de gestion efficiente des ressources financières ;

-Concevoir un cadre approprié de suivi-évaluation des mécanismes proposés ;

-Élaborer un cadre formel de coopération et de partenariat avec les autres acteurs.

4.3. Résultats attendus

-Une évaluation de la mise en oeuvre du plan de redressement de 2017/2018 jusqu'à la date de l'étude est réalisée ;

- Une évaluation de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les performances économiques et techniques de l'entreprise est réalisée et les mécanismes de sa gestion sont élaborés ;

-Une stratégie d'accroissement durable de la production de coton graine jusqu'à l'horizon 2027 est élaborée ;

-Un plan de réhabilitation et d'accroissement réaliste et réalisable de l'outil industriel est élaboré ;

- Un plan de gestion et d'ajustement des effectifs est élaboré ;

Une stratégie efficace de commercialisation de chaque produit est déterminée ;

- Un dispositif de suivi-évaluation du plan stratégique est élaboré ;

-Un cadre formel de coopération avec différentes parties prenantes (partenaires techniques, bailleurs de fonds, tutelle publique) est développé ;

-Un canevas détaillé de mise en oeuvre du plan de redressement est établi.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection des Cabinets ou Bureaux d'études spécialisés, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine décrit.

À cet effet, les Cabinets ou Bureaux d'études intéressés doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

NB : les Cabinets ou Bureaux d'études peuvent se mettre en groupement pour renforcer leurs capacités d'intervention.

5. Financement

Le financement sera assuré par le budget d'investissement de la SODECOTON de l'exercice 2021.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, doivent être déposés sous pli fermé et scellé au secrétariat de la Direction générale de la SODECOTON à Garoua, BP 302, Tél : (237) 222 27 10 80, Fax : (237) 222 27 20 68, au plus tard le 27 Octobre 2021 à 15 heures, heure locale.

Passé ce délai, aucune offre ne pourra être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 721/AMi/DPRO/SDCC DU POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS CHARGÉS DE L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027 DE LA SODECOTON ET DES MÉCANISMES DE SA MISE EN OEUVRE
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumiss

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **Pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

n° d'ordre Document

- A1 Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du Consultant
- A2 L'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance
- A3 L'attestation de non-exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
- A4 La photocopie de la carte de contribuable en cours de validité
- A5 L'attestation de non-redevance
- A6 La photocopie du registre de commerce
- A7 La photocopie de l'attestation de localisation et du plan de localisation
- A8 L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° d'ordre Document de méthodologie

B1 Références du Cabinet/Bureau d'études/Groupement de Consultants Associés : le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des dix (10) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- le nom du Maître d'Ouvrage ;
- les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.

B2 - Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ;

- Un Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre ;
- Un Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.

B3 Personnel clé

Les Cabinet/Bureau d'études /Groupement de Consultants Associés doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la

mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :

- 01 chef de mission justifiant d'au moins 10 ans d'expériences dans des projets d'études agroindustriels ;
- 02 experts agronomes et/ou agroéconomistes justifiant d'au moins 10 ans d'expériences dans des projets d'études ;
- Deux experts industriels et commercialisation justifiant d'au moins 08 ans d'expériences dans des projets d'études ;
- Un expert-comptable justifiant d'au moins 08 ans d'expériences dans des projets d'études ;
- Un expert informaticien justifiant d'au moins 08 ans d'expériences dans des projets d'études

Le Cabinet/Bureau d'études /Groupement de Consultants Associés devra fournir la liste du personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée :

- Des Curricula Vitae de son personnel, datant de moins de trois (03) mois et signés de chaque expert ;
- De la copie du diplôme certifiée conforme par une autorité compétente ;
- De la photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ;
- De la définition des affectations de chaque expert.

84 Matériel et moyens techniques de mise en oeuvre

8. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des dossiers

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

8.1. Critères éliminatoires

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

8.2. Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°Critères d'évaluation de base Répartition Points

Nombre Sous-total

1 Présentation du dossier Sommaire général 1

05

Sommaire de chaque partie 0,5

Pièce classée dans l'ordre du sommaire. 0,5

Lisibilité 1

Intercalaire de couleur 1

Reliure 1

2

Note sur la
compréhension du
travail

Une note méthodologique 5

20

Compréhension de la mission 5

Plan d'étude 5

Chronogramme d'exécution de l'étude 5

3

Références antérieures
du consultant

Expérience générale dans les projets
d'études (nombre de prestations
réalisées : 2pts/contratS) photocopie
1ère et dernière page du contrat

4

Expérience spécifique du consultant-par 10
rapport à la mission (prestations
similaires réalisées par le consultant :
2pts/prestation adéquate) photocopie
1ère et dernière page du contrat

4 Compétences et
capacités du personnel
présenté par le
consultant

Formation adéquate des experts par ' '
rapporta la mission

20 60

CV des experts signés et datés 10

Expérience dans des projets d'études 10
Expérience minimum dans des projets
de contrôle

10

Diplôme ou attestation certifiée

conforme par une autorité compétente

10

5

Moyens techniques du
consultant

Matériel de bureau (ordinateur,
imprimante, photocopieur, logiciels
appropriés, etc...)

5 5

9. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON, Direction de la Prospective (DPRO), porte 504, Tél. : 669 95 69 73 ; Ou par voie électronique aux adresses suivantes ; abdou.abouabba@sodecoton.cm; nadama@sodecoton.cm.

10. Evaluation et publication des resultats

L'Appel d'Offres Intematibrial Restreint (AGIR) fera office de publication des résultats du présent Avis Appel à Manifestation d'Intérêt.

GAROUA le 7 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/AMI/APN/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 EN VUE DE LA
PRE-SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE MEDICALE DU
PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique de maintenir son personnel en bonne santé et en vue d'une meilleure productivité, le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la couverture médicale de son personnel. Le but du présent Avis est de constituer une liste restreinte des Compagnies d'assurance devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, qui sera lancé conformément à la réglementation en vigueur.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré sélection des Compagnies d'assurance ayant une expertise avérée dans la couverture des risques de santé, en vue de la fourniture des contrats d'assurance maladie.

3. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis portent sur l'assurance maladie du personnel de l'APN et les membres de leurs familles, au sens de la législation sociale, en y intégrant toutes les garanties sollicitées.

4. Participation et origine

TERMES DE REFERENCE DE LA CONSULTATION

Les Termes de Référence de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être retirés auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN :

Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972

BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17

Fax: (237) 222 23 73 14

DUREE DE LA COUVERTURE MEDICALE

La durée est d'un (01) an

5. Financement

Les prestations du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget de l'APN, Exercice 2022.

6. Remises des offres

Les Dossiers d'Appel à Manifestation d'Intérêt, rédigés en français et/ou en anglais, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies respectivement marquées comme telle, devront être déposés sous pli fermé à la Cellule Juridique et des Marchés, **Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 mai, BP 11538 Yaoundé**

Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14 au plus tard le **10 octobre 2021** à **10 heures** précises, heure locale et intitulé :

« **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

N° 02 /AMI/APN/2021 DU 12 OCTOBRE 2021

**EN VUE DE LA PRE-SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE MEDICALE DU
PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE»**

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produites en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite enveloppe A portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

1. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres.
2. Une photocopie de la carte de contribuable en cours de validité ;
3. Une attestation de non redevance signée par le Directeur Général des impôts.
4. Tout autre document administratif lié à la qualité du soumissionnaire (facultatif).

La deuxième enveloppe dite enveloppe B portera la mention « Offre technique » qui contiendra les documents relatifs à la compétence et aux références générales des Compagnies d'Assurance ci-après :

1. Une brève description du soumissionnaire et un aperçu de son expérience en matière d'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire et frais funéraires.
2. Le délai de réaction en cas de sinistre.
3. L'ancienneté de la compagnie.
4. Les documents prouvant la représentativité sur le territoire national.
5. Les modalités de règlement des sinistres.

8. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

1. 1. Critères dévaluation

1.1. Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Absence, fausses déclarations ou falsification d'une pièce administrative ;
- Absence de l'agrément du MINFI et adhésion au Code CIMA;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

1-2 Critères essentiels de notation des dossiers techniques

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	10
Agencement (5pts)	
Reliure et lisibilité (5pts)	
Références générales du soumissionnaire	40
Sur le territoire national (liste des formations sanitaires dans les dix régions, au moins une pharmacie et un hôpital par région (copies conventions) 25 pts	
Présence des médecins conseils dans chaque région (copies conventions) 15 pts	
Modalités pratiques de gestion de la police	50
Utilisation des centres biométriques : mise à disposition des kits d'identification 10 pts	
Délai de délivrance des bons des soins ambulatoires	
Examens de laboratoires, pharmacies etc.. 10 pts	
Délai de réaction en cas d'hospitalisation (délivrance de prise en charge) 15 pts	
Remboursement des frais médicaux (15 pts)	
TOTAL	100

Seul les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80)points sur cent (100) seront retenus et admis à concourir à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles de procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun, et notamment le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Chef de la Cellule Juridique et des Marchés, Autorité Portuaire Nationale, 1^{er} étage Porte n°115 Immeuble CAA,
Boulevard du 20 mai 1972 BP 11 538 Yaoundé Téléphone fixe : 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : 222 23 73 14.

YAOUNDE le 12 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/AMI/APN/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE MEDICALE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de maintenir ses dirigeants en bonne santé pour une meilleure productivité, l'Autorité Portuaire Nationale (APN) lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la couverture médicale du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'APN. Le but du présent Avis est de constituer une liste restreinte des Compagnies d'assurance devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, qui sera lancé conformément à la réglementation en vigueur.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré sélection des Compagnies d'assurance ayant une expertise avérée dans la couverture d'assurance maladie et frais funéraires.

3. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis portent sur l'assurance maladie et frais funéraires du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint de l'APN et les membres de leurs familles au sens de la législation sociale, en y intégrant toutes les garanties sollicitées.

4. Participation et origine

TERMES DE REFERENCE DE LA CONSULTATION

Les Termes de Référence de l'Avis d'Appel A Manifestation d'Intérêt peuvent être retirés auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN :

Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972

BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17

Fax: (237) 222 23 73 14

5. Financement

Les prestations du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget de l'APN (APN), Exercices 2022 et 2023.

6. Remises des offres

Les Dossiers d'Appel à Manifestation d'Intérêt, rédigés en français et/ou en anglais, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies respectivement marquées comme telle, devront être déposés sous pli fermé à la Cellule Juridique et des Marchés, **Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 mai, BP 11538 Yaoundé.**

Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14 au plus tard le **10 novembre 2021 à 10 heures** précises, heure locale et intitulé :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 02 /AMI/APN/2021 DU 12 OCTOBRE 2021

EN VUE DE LA PRE-SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE MEDICALE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE»

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produites en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire. La première enveloppe dite enveloppe A portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

1. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres.
2. Une photocopie de la carte de contribuable en cours de validité ;
3. Une attestation de non redevance signée par le Directeur Général des impôts.
3. Tout autre document administratif lié à la qualité du soumissionnaire (facultatif).

La deuxième enveloppe dite enveloppe B portera la mention « Offre technique » qui contiendra les documents relatifs à la compétence et aux références générales des Compagnies d'Assurance ci-après: 1. Une brève description du soumissionnaire et un aperçu de son expérience en matière d'assurance maladie et frais funéraires.

2. Le délai de réaction en cas de sinistre.
3. L'ancienneté de la Compagnie.
4. Les documents prouvant la représentativité sur le territoire national.
5. Les modalités de règlement des sinistres.

8. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

1. Critères d'évaluations

1.1. Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Absence, fausses déclarations ou falsification d'une pièce administrative ;
- Absence de l'agrément du MINFI et adhésion au Code CIMA;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

1-2 Critères essentiels de notation des dossiers techniques

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants:

Critères	Notation (points)
	10
	40
Modalités pratiques de gestion de la police	50
Utilisation des centres biométriques : mise à disposition des kits d'identification 10 pts	
Délai de délivrance des bons des soins ambulatoires	
Examens de laboratoires, pharmacies etc.. 10 pts	
Délai de réaction en cas d'hospitalisation (délivrance de prise en charge) 15 pts	
Remboursement des frais médicaux (15 pts)	
TOTAL	100

Seul les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront retenus et admis à concourir à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles de procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun, et notamment le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Chef de la Cellule Juridique et des Marchés, Autorité Portuaire Nationale, 1^{er} étage Porte n°115 Immeuble CAA,
Boulevard du 20 mai 1972 BP 11 538 Yaoundé Téléphone fixe : 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : 222 23 73 14.

YAOUNDE le 12 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

DOSSIER DE CONSULTATION N° 0002/DC/CNPBM/CIPM/2021 DU 17/09/2021 POUR L'ACQUISITION DES LOGICIELS MODERNES DE TRADUCTION À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME ADDITIF NO 2 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) informe tous les soumissionnaires intéressés par la consultation ci-dessus repris en marge que la date de remise des offres, initialement prévue le **11 octobre 2021 à 11 heures** est reportée au **mardi 12 octobre 2021 à 13 heures**.

L'ouverture des plis initialement prévue le **11 octobre 2021 à 14 heures** est reporté au **mardi 12 octobre 2021 à 14 heures**.

YAOUNDE le 12 Octobre 2021

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 038/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°015/DCE/DG/DTEC/SDPEST/CSST/CIPM-SCDP/2021 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DE QUINZE (15) COMPTEURS VOLUMÉTRIQUES POUR HYDROCARBURES LIQUIDES ET TROIS (03) COMPTEURS MASSIQUES POUR GPL AVEC CALCULATEURS ÉLECTRONIQUES POUR LES PCC, PDC ET PCW DANS LES DÉPÔTS SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ, BESENGUE ET BONABÉRI À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres des entreprises invitées à soumissionner à la consultation susvisée, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai et lieux d'exécution	Observations
1	Fourniture et installation de quinze (15) compteurs volumétriques pour HydroCarbures Liquides avec calculateurs aux PCC, PDC et PCW	SACIM AUTOMATION/PGS B.P: 15 085 Douala-CAMEROUN	1 127 243 843	Neuf (09) mois calendaires aux dépôts SCDP de Nsam à Yaoundé et de Bessengue à Douala	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante
2	Fourniture et installation de trois (03) compteurs massiques pour GPL avec calculateurs aux PCC, PDC et PCW	Groupement VAE CONTROLS SarI/VAE CONTROLS S.R.O B.P: 7 088 Douala-CAMEROUN	380 915 684	Six (06) mois calendaires au Centre Emplisseur du dépôt SCDP de Bonabéri	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante

Le Directeur Général de l'entreprise SACIM ATOMATION/PGS et le Mandataire du Groupement VAE CONTROLS SarI/VAE CONTROLS S.R.O, sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MAGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION NOM DU PROJET DE TRAVAUX ÉQUIPEMENT EN TABLE-BANCS, BUREAUX, ARMOIRES ET CHAISES À L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD LOCALISATION À L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD NUMÉRO DU PROJET N°001/2021/DDC/C-MAGA/SG/CIPM DU 04 OCTOBRE 2021 DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) SOIXANTE (60) JOURS FINANCEMENT PNDP III(FED)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente Demande de Cotations a pour objet, la sélection d'une entreprise chargée de l'**équipement en tables bancs, bureaux, armoires et chaises à l'Ep Maga 2B, à l'Ep Bagassare, à l'Ep Maga3, à l'Ep Keleo et à l'Ep Mourla** dans la **Commune de MAGA, Département du MAYO-DANAY, Région de l'Extreme-Nord**. Elle sera passée conformément aux Directives de la Banque Mondiale.

2. Consistance des prestations

ÉQUIPEMENT EN TABLE-BANCS, BUREAUX, ARMOIRES ET CHAISES À L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte à égalité de condition aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de services, par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :

Equipements collectifs : Education (Manuels scolaires et pédagogiques, armoires, tables bancs etc,...).

6. Financement

Commune de MAGA / PNDP III (FED)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MAGA et pour le compte ladite Commune,

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MAGA et pour le compte ladite Commune,

9. Remises des offres



Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MAGA Autorité Contractante. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N°001/2021/DDC/C-MAGA/SG/CIPM du 04/10/2021 RELATIF A L'ÉQUIPEMENT EN TABLES BANCS, BUREAUX, ARMOIRES ET CHAISES À L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA DANS LA COMMUNE DE MAGA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 26 octobre 2021, à 12 heures
-------------------------------------	---------------------------------

10. Délai de Livraison

soixante (60) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 26 octobre 2021, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de MAGA

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- La non-conformité du matériel proposé ;
- L'absence de prospectus ou de photos ou d'image du matériel à livrer ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

N/D

MAGA le 4 Octobre 2021

Le MAIRE

IBRAHIM BOUKAR

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 034/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT FORMATION AU CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
IMEGAP CO LTD B.P: 7 585 Douala-CAMEROUN	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	121 974 500	Cinq (05) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise IMEGAP CO LTD, B.P : 7 585 Douala-CAMEROUN, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000048/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT MONOPHASE EN TRIPHASÉ 3X32MM2 DE L'AXE STATION CAMWATER-CARREFOUR NDELE-YEM NKILZOCK, ARRONDISSEMENT DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2021 ET SUIVANT. MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ DU MINEE (FDSE), EXERCICE 2021 ET SUIVANT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2021 et suivant, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de renforcement du réseau électrique MT monophasé en triphasé 3x32mm2 de l'axe Station Camwater-Carrefour Ndele-Yem Nkilzock, Arrondissement de Zoétele, Département du Dja et Lobo, Région du Sud en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit :

- RENFORCEMENT DU RÉSEAU MT MONOPHASÉ EN TRIPHASÉ 3X32MM2;
- RENFORCEMENT DU RESEAU MIXTE MT/BT EN 3X34 MM2 ET 3X50MM²+NP+ 2EP;
- POSTE DE TRANSFORMATION H61;
- RENFORCEMENT DU RÉSEAU BT TRIPHASÉE EN 3 X 50 MM+2EP+NP CÂBLE PRÉASSEMBLÉ;
- PRESTATIONS DIVERSES;
- BRANCHEMENT MENAGE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalablesest **decent quatre vingt quatre millions (184 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprisesde droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification.La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2021 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres(DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12,BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte **N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 2300 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, au plus tard le **08 NOVEMBRE 2021 à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000048/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT MONOPHASE EN TRIPHASE 3X32MM2 DE L'AXE STATION CAMWATER-CARREFOUR NDELE-YEM NKILZOCK, ARRONDISSEMENT DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de cette caution de soumission est de **trois millions six cent quatre vingt mille (3 680 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres en fonction du lot. Celle-ci est de **trois millions six cent quatre vingt mille (3 680 000) francs CFA**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **08 NOVEMBRE 2021 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

a. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 75% de Oui ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.

b. Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière à hauteur de 35 millions ;
6. Méthodologie et Plan d'exécution ;
7. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 2300 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 12 Octobre 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1698/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 DU 06 OCT 2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2021 DU 18/03/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RENFORCEMENT DE LA ROUTE NATIONALE N°9 : TRONÇON : MBALMAYO (INTER RN2) - SANGMÉLIMA (115KM), DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINTP, BIP MINEPAT, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°15/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2021 du 18/03/2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'Entretien/Reforcement de la route nationale N°9 : Tronçon : Mbalmayo (Inter RN2) - Sangmélima (115km), dans les Régions du Centre et du Sud, est **annulé**.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée du cautionnement provisoire pour les entreprises ayant soumissionnées sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 033 /DA/DG/CM-SCDP/2021[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres International Restreint n°032/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 du 17/08/2021 relatif à la fourniture des matériels et à la réalisation des travaux de construction d'un nouveau pipeline de réception des produits pétroliers (OLEODUC) entre le Port Autonome de Douala (Duc d'Albe pétrolier) et le dépôt SCDP de Bessengue à Douala ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par Madame la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le groupement ci-après est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture des matériels et à la réalisation des travaux de construction d'un nouveau pipeline de réception des produits pétroliers (OLEODUC) entre le Port Autonome de Douala (Duc d'Albe pétrolier) et le dépôt SCDP de Bessengue à Douala.

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
Groupement ATLANTIS & BNH GAS TANKS bnhgastanks@gmail.com	3 756 885 390	Quatorze (14) mois

Article 2 : Le Mandataire dudit groupement est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000049/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NKONGOA, L'ARRONDISSEMENT DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE (CAS) DU MINEE, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des ouvrages financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2021, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'adduction d'eau potable dans la localité de Nkongoa, Arrondissement de Mfou, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Etudes et installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipped et développement ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement ;
- Réalisation de la superstructure pour tête de forage ;
- Pose de la pompe ;
- Construction d'un château d'eau de 20m³, hauteur sous cuve 12M ;
- Refoulement, distribution, trop plein, vidange ;
- Construction du réseau de distribution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue de l'étude préalable est de : **quarante-cinq millions cinq cent mille (45 500 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique et ayant réalisé des opérations similaires.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) du MINEE, exercice 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de L'Eau et de L'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marché Publics, 3^{ème} étage de la Tour Immeuble Ministériel N° 1 porte N° T03 12, B.P. 70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 61 83, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de L'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la Tour Immeuble Ministériel N° 1 porte N° T03 12, B.P. 70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 61 83, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, au plus tard le **08 NOVEMBRE 2021 à 14 heures**, et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000049/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 12 OCTOBRE 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NKONGOA, ARRONDISSEMENT DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **neuf cent dix mille (910 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et daté de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEE le **08 NOVEMBRE 2021 à 15 heures** le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**a. Critères éliminatoires:**

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de caution de soumission;
- note technique inférieure à 75% de oui ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et défaillance dans l'exécution d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.
- omission d'un prix unitaire quantifié

b. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Présentation de l'Offre
- Références de l'entreprise;
- Matériel de chantier à mobiliser;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- Méthodologie et planning d'exécution ;
- Visite des sites ;
- Capacité financière d'un montant de 15 000 000.

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disant et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, sise à Mvog Ada BP : 70 Yaoundé.

Dénonciation de tout acte de corruption

Bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

YAOUNDE le 12 Octobre 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 034/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT FORMATION AU CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
IMEGAP CO LTD B.P: 7 585 Douala-CAMEROUN	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	121 974 500	Cinq (05) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise IMEGAP CO LTD, B.P : 7 585 Douala-CAMEROUN, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MAGA

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/2021/AONO/C-MAGA/SG/CIPM DU 04 OCTOBRE 2021
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MAGA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610-107

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Maga, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie en terre dans la ville de Maga.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Le projet est financé par les Fonds propres de la Commune de Maga.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Commune de Maga.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **80 000F (quatre vingt mille francs) CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de Maga.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Maga au plus tard le **26 octobre 2021 à 12 heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°008/2021/AONO/C-MAGA/SG/CIPM DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA
VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MAGA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé **800.000 (huit cent mille) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un seul temps le 26 octobre 2021 à partir de **13 heures**, heure locale, par la Commission de Passation des Marchés auprès de la Commune de Maga. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- dossier non conforme aux prescriptions du DAO ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié;
- non justification de l'exécution d'un projet similaire réalisé au cours de l'une des cinq dernières années ;
- Conducteur des Travaux n'est pas au moins Technicien Supérieur de Génie Civil ;
- non justification de la possession en propriété ou location du matériel minimum composé d'une niveleuse,
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique au moins de 70% d'éléments positifs ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié.

Critères essentiels

A - Références 07 critères

B - Personnel d'encadrement 20 critères

C - Matériel 16 critères

D – Proposition technique 12 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain du Mayo-Danay et à la Commune de Maga.

MAGA le 7 Octobre 2021

Le MAIRE

IBRAHIM BOUKAR

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 118/C/ARMP/DG/21 DU 11 OCTOBRE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le cadre de la mise à jour du répertoire des Experts des Marchés Publics, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) invite les Experts agréés dans les Marchés Publics à bien vouloir procéder à l'actualisation de leurs profils.

Cette opération qui sera menée exclusivement en ligne à travers l'adresse (<https://armp.cm/Experts-Update>) se fera du 11 au 22 octobre 2021.

YAOUNDE le 11 Octobre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNE DE MASSOCK**DECISION N° 2021/35/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTA NT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage**

Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;

Vu La circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;

Vu la décision municipale n°2021/41/DM/CMSOK/SG/2021 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Massok.

Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution de la session du 11 Octobre 2021 de la commission interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Massok.

Considérant l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM/CMSOK/2021 Du 10 SEPTEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

DECIDE-

Article 1^{er} : SOGIN SARL, BP : 0 Douala, Tel : 655 17 42 06 N° Contribuable : M011812671384G, N° Registre de Commerce : RC/DLA/2018/B/57 est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre-commande : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Montant de la lettre-Commande : Montant TTC : 25 335 105 FCFA

Délai d'exécution: trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MASSOCK le 12 Octobre 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°036/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 14/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE NETTOYAGE/DÉGAZAGE INTÉRIEUR, D'INSPECTION/CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS (CND) DES FONDS ET CONTRÔLE GÉOMÉTRIQUE DES BACS SUPER N°15, 16 ET 17 DU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Lot	Désignation	Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1	Travaux de nettoyage/dégazage intérieur des bacs super n°15, 16 et 17 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	NKING ENVIRONNEMENTAL B.P: 1 908 Douala-CAMERO	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	22 586 546	Trente (30) jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.
2	Travaux d'inspection/CND des fonds et contrôle géométrique des bacs super n°15, 16 et 17 du dépôt SCDP de Bessengue à Douala	HYDRAC B.P: 12 806 Douala-CAMERO	5 critères essentiels validés sur 5, soit 100%	27 964 125	Un (01) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Les Directeurs Généraux des entreprises NKING ENVIRONNEMENTAL et HYDRAC, sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 11 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°106 /21/AOLO/SDCC/CIPM, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOT D'EQUIPEMENTS, D'ALIMENTATION EN COTON GRAINE POUR LES USINES D'EGRENAJE DE NGONG ET DE KAELE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOT D'EQUIPEMENTS
D'ALIMENTATION EN COTON GRAINE POUR LES USINES D'EGRENAJE DE NGONG ET DE KAELE

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture et l'installation d'un lot d'équipements d'alimentation en coton graine pour les usines d'égrenage de NGONG et de KAELE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'Issue des études préalables à **875 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P.302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax; 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaounde B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tel. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 300 000 FCFA payable sur le compte n° 97563660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua. et Beitoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **09/11/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° -/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 07 OCT 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOT D'EQUIPEMENTS D'ALIMENTATION EN COTON GRAINE POUR LES USINES D'EGRENGEMENT DE NGONG ET DE ECAELE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPGUILLEWIENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu usine d'égrenage de Ngong et de Kaélé dans un délai de 240 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1er ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **17 500 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement Indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 09/11/2021 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
2. De l'absence de la caution de soumission ;
3. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
4. De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
5. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

DEUX (02) DISPERSEURS DE COTON GRAINE.

Chaque disperseur sera équipé de :

- 08 hérissons à disques inclinés

- 01 trémie de raccordement

-01 châssis

- 01 moteur électrique de 15KW

- Plusieurs courroies pour l'entraînement des parties en rotation

Les dimensions sont les suivantes :

Longueur: 5000 mm +/-200

Largeur intérieure du Disperseur : 2700 mm +/-200

Largeur extérieure : 4500 mm +A150

Hauteur totale : 4000 mm +/-150

(02) TAPIS MODULE DE TYPE FOND MOUVANT

ALTERNATIF (FMA)

Chaque tapis FMA sera équipé de :

02 caissons FMA montés l'un à la suite de l'autre (un tapis d'entrée ou côté chargement et un tapis de sortie ou côté déchargement) avec les dimensions suivantes :

- Longueur caissons côté chargement > 12900mm ;

- Largeur intérieure 3200 mm +/-200 ;

- Longueur complète 19500 mm +/-500 ;

- Vitesse de déplacement de 0,5 à 2,6 m/mn ;

- Le plancher sera équipé de 24 banquettes mobile épaisseur 7mm

de

01 groupe hydraulique Pression inax : 225 bars, Débit min : 60 l/min Comprenant :

-Un réservoir de capacité > 400 litres huiles monté sur un bac de rétention en acier ;

-Réservoir livré plein avec un Fluide hydraulique : ISO VG 46

-02 moteurs de puissance — 30 KW et de tension V= 400/600V triphasé ;

-01 refroidisseur avec thermostat ;

- Un niveau d'huile visuel avec contact de niveau bas et sécurité de température d'huile ;

-10 filtres de l'Op avec indicateur de colmatage visuel sur les lignes pression et retour ;

01 armoire électrique assurant la puissance, le contrôle et commande de tout le système via un Automate programmable et la supervision se fera par un afficheur tactile

PIECES DE RECHANGE

Lot de Pièces de rechanges comprenant.

Quatre (04) ELEMENTS FILTRANT 0330R10BN4HC 1262993

Quatre (04) ELEMENTS FILTRANT PRESSION 0110D010BN4HC 12504B8

Six (06) MANCHONS DE ROULEMENT H331

SIX (06) ROULEMENTS REF : 60132RS1

SIX (06) ROULEMENTS 22211EK/C3/CCK

Six (06) BAGUES DE CENTRAGE FRB 9.5/100

Six (06) RELAIS A SONDE PTC 24VCC SCHNEIDER REF : LTBSECCBD

Six (06) RELAIS OMRON AVEC BOUTON TEST 24VDC G2R1SNI 24DC

Dix (10) BOUTONS POUSSOIRS BLEU XB5AA61

Six (06) COMMUTATEUR A CLE 455 REF : XB5AG21 TELEMECANIQUE

Dix (10) BOUTON POUSSOIR DOUBLE + VOYANT REF ; XB5AW73731B5

Six (06) ARRETS D'URGENCE REF : XB5AS8445

Six (06) DETECTEUR INDUCTIF REF : XS61BB1PAM12

Six (06) BORNE RELAIS 6MM SOCLE VIS REF : G2RVSL 700DC24

DIX (10) BARRETTES DE FMA

UN (01) LOT D'OUTILLAGE POUR LE MONTAGE ET LA MAINTENANCE DU MATERIEL

TROIS (03) KITS DE JOINTS POUR LES VERINS

QUATRE (4) KITS DE JOINTS POUR BLOC DE COMMANDE

400 LITRES D'HUILE HYDRAULIQUE POUR APPOINT

NB : -le disperseur et le tapis devront être conçus pour que ces derniers puissent s'assembler l'un à la suite

de l'autre afin d'assurer l'écoulement normale du coton graine.

-Une notice technique décrivant le fonctionnement et l'utilisation dudit matériel devra également être jointe à l'offre.

6. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
7. De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
8. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
9. De la non-conformité du modèle de soumission ;
10. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° IA : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° IB : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées cidessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;
- . Critère n° IC : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° ID : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie, de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (équipements Industriels pour égrenage) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 437 500 000 FCFA, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020,2019 et 2018 au moins égal à 875 000 000 FCFA, comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être

retenu pour l'étape suivante.

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les

capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes

seront pris en compte suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Gasoum.

Les soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 7 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE
CONSULTATION N°001/DC/F/F38/SAEF/CDPM/HP-TBEC/2021 DU 04/03/2021 POUR LES TRAVAUX
DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BAHAM,
DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).MAITRE
D'OUVRAGE DELEGUE : LE PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUXMAITRE D'OUVRAGE :
LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION DE BASEFINANCEMENT : BIP 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du département des Hauts Plateaux, Autorité Contractante Communique :

Par décision **n°079/D/F/F38/SAEF/CDPM/2021 du 29 Mars 2021** , le Marché objet de l'Avis de Consultation **N°001/D**

BAHAM le 29 Mars 2021

Le PRÉFET

YAMPEN Ousmanou

TRADEX S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°023/AOIO/TRADEX/CIPM/21 DU 11 OCTOBRE 2021 RELATIF AU REMODELAGE DES STATIONS-SERVICE TRADEX

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du remodelage de ses stations-service, TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres International Ouvert avec concours la conception architecturale et technique.

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

Les prestations objet de cet Appel d'Offres concernent :

- La définition d'un nouveau concept architectural et technique des stations-service TRADEX ; et
- L'adaptation de ce nouveau concept architectural aux stations-service TRADEX existantes.

Ces prestations se dérouleront en deux (02) phases dont la première portant sur le présent concours et la deuxième sur la réalisation de la mission architecturale et technique complète sur la base du concept retenu.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprise disposant d'une expérience avérée dans les prestations similaires à celles envisagées.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres International Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA-TRADEX), sis Rue Christian Tobie KUOH à Bonanjo-Douala, Cameroun BP. 1468.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX**, sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **100 000 F CFA (Cent mille francs) ou 152,45€ (cent cinquante-deux Euros quarante-cinq centimes)** dans le compte intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès de l'agence de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), Bonanjo- Douala, Cameroun.

Titulaire du compte : Agence de Régulation des Marchés Publics

Banque : BICEC S.A.

Agence : BONANJO

Code Banque : 10001

Code Guichet : 06800

Numéro de compte : 33598800001

Clé RIB : 89

Code Swift : ICLRCMCXXXX

Code IBAN : CM21 1000 1068 0033 5988 0000 189

Le reçu ou la copie du SWIFT confirmant le virement devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX S.A, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis Rue Christian Tobie KUOH à Bonanjo-Douala Cameroun**, au plus tard le **lundi 22 novembre 2021 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX :
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS
N°023/AOIO/TRADEX/CIPM/21 DU 11 OCTOBRE 2021, RELATIF AU REMODELAGE DES STATIONS-SERVICE
TRADEX
CONFIDENTIEL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres le suivant :

- Pour le concours : 12 (douze) semaines à partir de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Pour mission architecturale et technique complète sur la base du concept retenu : 04 (Quatre) mois à compter de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre d'un montant **d'un million sept cent mille (1 700 000) FCFA ou Deux mille cinq cent quatre-vingt-onze Euros soixante-trois centimes (2 591.63€)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le lundi 22 novembre 2021**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14 heures précises**, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation



Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ;
4. Substitution ou falsification de pièces administratives ;
5. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
6. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux Termes de Référence ;
7. Note de l'offre technique inférieure à soixante-dix points sur cent (70pts/100).

Critères essentiels d'évaluation des offres

N°	Critères essentiels	Points
1	Présentation de l'offre	3
2	Compréhension du contexte et des objectifs de la mission	5
3	Méthodologie proposée par le Soumissionnaire pour la réalisation des prestations envisagées	7
4	Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires	10
5	Références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission	10
6	Fonctionnalité et conformité aux exigences du Maître d'Ouvrage	15
7	Qualité architecturale des ouvrages de la station-service (Bâtiment, boutique, auvent, totem, mobiliers), Esthétique, harmonie, intégration au site	50
Note technique totale (Nt)		100

L'évaluation des offres financières s'effectuera au terme de l'analyse des offres techniques, et uniquement pour les offres dont les soumissions n'ont pas été frappées d'élimination et qui ont obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

L'offre financière ayant **le montant le moins élevé** reçoit une note financière (Nf) de 100 points.

Pour le calcul des autres notes financières, la formule suivante est utilisée :

Coût de l'offre financière la moins chère

$Nf = 100 \times \text{-----}$

Coût de l'offre financière considérée

Les poids relatifs aux offres techniques et financières se présentent comme suit :

Poids de l'offre technique (Pt) : 70 % ;

Poids de l'offre financière (Pf) : 30 %.

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids technique (Pt) et de la note financière (Nf) par le poids financier (Pf) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times Pt) + (Nf \times Pf)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée sera la « mieux-disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

13. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la « mieux-disante » et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits éliminatoires ou de ceux essentiels.

Toutefois, les trois premiers soumissionnaires seront primés suivant les dispositions du RPAO.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.com).

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 8 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !